

Trop de flexibilité

Jérôme Bonnet, président de la section TPF Régionaux, a remis une pétition à la direction TPF.

Page 3



Délégué syndical menacé de licenciement

La direction des tl a menacé de licencier un membre du comité de la section VPT tl à cause de ses activités syndicales. Le SEV est monté au créneau.

Pages 2 - 3



Rencontre

Ernst Berger, cheminot à la retraite et fou de ski, il a accumulé d'innombrables trophées.

Page 24

Les commissions du personnel (CoPe) sont un outil important pour faire valoir les droits des travailleurs

La valeur des CoPe CFF

Les CoPe ont besoin de membres SEV qui garantissent un lien efficace avec le syndicat et qui, en cas de nécessité, puissent compter sur son soutien.

« Le lien entre les CoPe et le SEV favorise une meilleure protection de nos collègues qui travaillent aux CFF » affirme Jürg Humi, secrétaire syndical SEV. En collaboration avec les sous-fédérations, Jürg Humi a coordonné les candidatures aux élec-

tions des nouvelles commissions du personnel CFF. Le SEV vous encourage de voter pour les candidats qui sont membres de notre syndicat.

Pages 12-17



L'activité des CoPe vise à faire valoir les droits des salariés.

Lausanne: fermeture du site d'entretien du matériel roulant de la division CFF Voyageurs

Action syndicale choc

Mardi 5 avril, les ouvriers du site lausannois sont « montés » au Löwenberg pour faire part de leur colère à la direction des ressources humaines de la division Voyageurs. Ils en avaient assez d'être dans le bleu. D'ici la fin de l'année, ils devront quitter leur actuelle place de travail mais ils ne savent pas grand chose ni sur leurs conditions de départ ni sur leurs nouvelles perspectives professionnelles. Ils ont été entendus et ont même reçu sur le champ des promesses qui les ont satisfaits.

Lire page 5



EDITO

ON DOIT TOUS TIRER SUR LA MÊME CORDE !

Le 23 octobre prochain, les citoyens helvétiques éliront leur nouveau Parlement. De notre point de vue de syndicalistes, ces élections seront décisives pour l'avenir de nombreux sujets de politique sociale et de politique des transports. Les élections des commissions du personnel qui se déroulent actuellement au sein des CFF paraissent moins importantes. Mais il ne faut pas les sous-estimer.

Les commissions du personnel ont un rôle important à jouer. Leurs compétences commencent là où s'arrêtent celles du SEV. Les membres des commissions du personnel veillent à l'application correcte de la convention collective de travail. Ils défendent les intérêts des employés des CFF sur de nombreux points qui paraissent au prime abord être des détails mais qui comptent beaucoup dans le travail quotidien.

Nous lançons un appel à nos membres afin qu'ils votent pour les candidats qui sont soutenus par nos sous-fédérations. C'est important que le SEV soit fortement représenté à l'intérieur des structures des CFF. Nous mettrons tout en œuvre pour que le SEV, ses sous-fédérations, ses personnes de confiance et les membres des commissions du personnel tirent tous sur la même corde !

Manuel Avallone,
vice-président SEV

Campagne pour le salaire minimum

Plein de signatures

Les membres du secrétariat central renforcés par des membres SEV, ont participé à la grande récolte nationale de signatures pour le salaire minimum du 31 mars au 2 avril. Le SEV doit obtenir de son côté 14 000 signatures. Ce sont déjà 40 000 signatures qui ont été récoltées de-

puis le début, soit deux mois, sur les 100 000 nécessaires en 18 mois. Nous vous prions d'envoyer les signatures au secrétariat central. Des formulaires peuvent y être commandés. On peut également les imprimer à partir de www.salaires-minimums.ch/

pan/Hes



Ici à Berne, Manuel Avallone, vice-président, qui vient de réussir à convaincre un passant.

Transports publics de la région lausannoise (tl)

Délégué syndical SEV

Aïssam Echchorfi a envoyé des sms à ses collègues de travail pour les inciter à être actifs sur le plan syndical. La direction des tl n'a pas apprécié. Elle le menace de licenciement. Une menace que le SEV ne peut pas laisser passer.

L'automne dernier, Aïssam Echchorfi a fait parvenir à ses collègues de travail des sms pour les informer que les employés de Car Postal et de la Coop avaient obtenu des augmentations salariales. Informations saupoudrées par des commentaires genre « A quand les augmentations salariales aux tl ? ». Des phrases

ordinairement lâchées dans les vestiaires des entreprises et qui ne font pas de vagues. Mais voilà, « Big brother is watching you » ! La direction des tl a convoqué Aïssam Echchorfi à la mi-décembre pour lui dire qu'elle n'apprécie pas les messages qu'il envoie sur ses sms, ses courriels et aussi sur ses pages Facebook. Ce serait contraire à l'esprit « paix du travail ». Dans la foulée, elle lui annonce qu'il est privé de l'avancement salarial auquel il aurait eu droit cette année et que s'il continue à diffuser ce genre de messages, il sera mis à la porte.

Le Tribunal de prud'hommes a été saisi de l'affaire

Aïssam Echchorfi est membre du comité de la section SEV tl. Il a tout naturel-

lement informé son président de section Johan Pain et son secrétaire syndical Christian Fankhauser des menaces qu'il subit. Des entretiens ont lieu entre responsables syndicaux et représentants de la direction des tl. L'entreprise maintient sa menace de licenciement. Christian Fankhauser a constaté que le dossier personnel d'Aïssam Echchorfi contient des fiches sur lesquelles sont retranscrits les messages qu'il a envoyés via sms, courriel et Facebook.

Selon l'article 328b du Code des obligations, l'employeur n'a pas le droit de conserver des données de nature privée dans le dossier de ses employés, et il a encore moins le droit d'utiliser ces données pour le menacer de licenciement. C'est en se basant sur cet article 328b du

Les CFF présentent de bons chiffres pour 2010 et de mauvaises prévisions pour les années à venir

300 millions de bénéfice mais davantage de dettes

A nouveau plus de voyageurs, plus de marchandises, plus de trains: ce qui fait le succès des CFF engendre également de l'inquiétude.

Ulrich Gygi, président du Conseil d'administration et Andreas Meyer, directeur, ont surtout présenté les conséquences de la croissance lors du bilan annuel des CFF: des milliards nécessaires pour le matériel roulant et l'infrastructure, milliards ne pouvant être obtenus par les prix des voyages.

Le nombre de voyageurs a encore augmenté de 6 % entre 2009 et 2010: 347 millions de trajets ont été enregistrés, et 951 000 voyageurs par jour. Sur chaque kilomètre de rail CFF, circulent 95

trains par jour, record mondial. Le trafic marchandises a également augmenté et a surpassé les chiffres de 2008.

L'effectif du personnel des CFF a continué à augmenter légèrement: en 2010, on comptait 28 143 postes de travail.

Tous ces chiffres donnent l'impression d'une grande entreprise qui surfe sur la vague du succès, mais Gygi et Meyer ont bien montré leurs inquiétudes pour l'avenir: les dettes des CFF ont atteint l'année passée les 800 millions de francs (en raison notamment d'achats de matériel roulant et du montant d'assainissement pour la caisse de pensions).

Les CFF vont par la suite dépenser chaque année presque un milliard de francs pour du matériel roulant. Ils comptent avec une augmentation de 50% du trafic jus-

qu'en 2030, ce qui nécessitera toujours davantage de trains, toujours plus grands. Les coûts d'entretien sont également à prendre en compte. Les CFF attendent davantage d'argent de la part de la Confédération (pour l'infrastructure) et des passagers (pour le matériel roulant). Des augmentations de prix sont inévitables et les CFF visent un système tarifaire différencié, selon le confort et la vitesse du train utilisé. Si cela devait être sérieusement envisagé, il faudrait alors une décision politique, ce que Ulrich Gygi souhaite dans les prochaines années. Les CFF planifient également des augmentations générales. Le Conseil fédéral veut également augmenter le prix du sillon prochainement.

pmo/Hes

INFO

Les CFF parlent chiffres, le SEV parle personnel

Les CFF ont à nouveau largement dépassé l'objectif fixé. Ceci grâce à un personnel hautement motivé mais extrêmement insatisfait. En octroyant une prime faisant office de participation au bénéfice, les CFF montrent qu'ils commencent à reconnaître les signes du temps. Les résultats qu'affichent les CFF sont source de sentiments contradictoires. Le président SEV Giorgio Tuti l'explique ainsi : « d'une part, il est réjouissant que les CFF aient obtenu ce résultat mais d'autre part, on peut se demander pourquoi ils n'arrivent pas, avec un tel succès, à créer des conditions stables pour leur personnel. » Ce personnel a contribué pour une grande part à l'aboutissement de l'exercice annuel. La participation au bénéfice, octroyée au personnel est un signal appréciable selon Manuel Avallone, vice-président SEV responsable des CFF : « l'estime a plus de valeur que

l'argent. L'estime signifie que le personnel est considéré comme le noyau de l'entreprise, et non pas comme un facteur de coûts ». Il est clair que dès l'année prochaine il faudra accorder, de façon durable, des augmentations de salaires. Le personnel montre comme toujours sa constance à soutenir l'entreprise. Il a accepté d'apporter sa contribution à l'assainissement de la caisse de pensions, il a accepté que le nouveau système salarial contienne plusieurs éléments liés au marché, et il accepte depuis des années les constantes augmentations de la productivité. Maintenant, c'est au tour de l'entreprise d'assumer bien que ses possibilités soient limitées. La Confédération en tant que propriétaire et les cantons en tant que commanditaires devront aussi contribuer au maintien de ce service public unique.

menacé de licenciement

CO que l'avocat Jean-Michel Dolivo, au nom d'Aïssam Echchorfi, a déposé une requête en conciliation auprès du Tribunal de prud'hommes. Il demande que les tl détruisent « toutes les données personnelles figurant dans le dossier personnel d'Aïssam Echchorfi relatives à son engagement syndical ou à l'exercice de sa liberté d'opinion ».

Une affaire que le SEV prend au sérieux

Lundi 11 avril, dans les locaux du secrétariat SEV de Lausanne, le Syndicat du personnel des transports publics a tenu une conférence de presse pour mettre en lumière cette « violation de la liberté syndicale » comme l'a souligné Camille Kroug, secrétaire de l'Union syndicale

vaudoise. Pour Me Jean-Michel Dolivo, c'est clair et net, les tl font erreur lorsqu'ils affirment que le délégué syndical « enfreint au devoir de fidélité puisqu'à aucun moment dans ses messages il a fait appel à des actes de dégradation contre l'entreprise qu'il l'emploie ». Johan Pain, président de la section SEV tl, relève que c'est un peu une habitude aux tl de « conduire une politique d'intimidation à l'égard des délégués syndicaux, dès qu'ils se montrent un brin combattifs ». Christian Fankhauser indique que « la direction centrale du SEV prend cette affaire très au sérieux, elle ne tolère pas qu'on bafoue la liberté syndicale ». D'ailleurs une pétition contre cette menace de licenciement a été lancée par le SEV, elle est disponible sur le



Christian Fankhauser et Jean-Michel Dolivo lors de la conférence de presse du lundi 11 avril.

site Internet www.sev-online.ch. La pétition sera remise courant mai à Anne-Marie Depoisier, présidente du conseil d'administration des tl. Pétition qui demande que la

direction des tl retire l'avertissement avec menace de licenciement et qu'elle retire également la sanction salariale.

Alberto Cherubini

Transports publics fribourgeois (TPF)

Pétition contre trop de flexibilité

Plus de la moitié des tours de service des conducteurs de bus du service régional du garage TPF de Fribourg ont une amplitude qui avoisinent les 13 heures. Mais le nombre effectif d'heures de travail n'est souvent que de 4 ou 5 heures. Gros malaise !

Dès le 1^{er} mai prochain, le service de bus régional des TPF aura de nouvelles lignes à desservir durant les heures de pointe. Conséquences sur le personnel : davantage de conducteurs devront travailler sur des journées de grande amplitude mais avec peu d'heures effectives de travail. Pour être précis, 25 tours de services sur 49 dépassent 12 heures d'amplitude. La plus grosse aberration est un service qui fait 767 minutes de présence (d'amplitude) et seulement 277 minutes de travail.

Jours de congé supprimés et vie familiale sacrifiée
Cette flexibilité à outrance provoque deux gros problèmes : 1) pour effectuer le nombre d'heures de travail qu'ils doivent faire chaque mois pour leur entreprise, les conducteurs sont contraints de renoncer à des jours de congé parce que le nombre d'heures effectives de travail

par journée est trop faible ; 2) un nombre trop élevé de journées ayant une amplitude de 13 heures – parsemées de longues pauses – porte préjudice à la vie familiale et associative des conducteurs.

Demande de négociations

Pour protester contre cette situation, le comité de la sec-

tion VPT TPF Autobus a décidé de lancer une pétition. La quasi-totalité des conducteurs des lignes régionales du garage de Fribourg – 68 conducteurs sur 72 – l'ont signée. Lundi 11 avril, le président de section Jérôme Bonnet et le secrétaire syndical Christian Fankhauser ont remis la pétition à Hans-Rudolf Beyeler, directeur adjoint des TPF.

Les deux syndicalistes ont demandé l'ouverture de négociations afin d'améliorer l'aménagement des horaires de travail. Le directeur-adjoint a pris acte de la revendication syndicale. Il a même esquissé une piste qui permettrait de mieux aménager le temps de travail des conducteurs des lignes régionales des TPF : former sur un logiciel adéquat les membres de la commission des horaires.



Le président de la section VPT TPF Autobus Jérôme Bonnet remet la pétition au directeur-adjoint des TPF Hans-Rudolf Beyeler.

Alberto Cherubini

EN VITESSE

STARS DU RECRUTEMENT

■ N'oubliez pas l'action de recrutement exceptionnelle dont nous vous avons parlé dans l'édition précédente. De superbes prix sont à gagner! Vous trouverez le talon d'inscription pour tout nouveau membre en page 17.



CGN - CRÉDIT VOTÉ

■ Le Grand Conseil vaudois a accepté mardi 5 avril un crédit de 16 millions de francs pour



la CGN. Cet argent servira à rénover le navire Belle Epoque le Vevey, ainsi que le Genève et le chantier naval d'Ouchy. Le reste de la facture, à savoir 21 millions de francs, est du ressort des cantons du Valais et de Genève.

NOUVELLE PORTE-PAROLE

■ Jean-Louis Scherz prendra sa retraite à fin juin et sera remplacé par Patricia Claivaz dès le 1^{er} septembre. Cette Valaisanne de 31 ans est actuellement responsable de projets de communication au sein des CFF.



Conversion culturelle, aller et parfois retour

Mais que font-ils donc de leurs locomotives à l'arrêt? Doivent-elles passer la nuit dehors? Jadis, les CFF construisaient de volumineux hangars à leur intention, pour les abriter des intempéries et assurer des programmes d'entretien très contraignants. On connaît ces monuments à proximité immédiate des gares, avec leurs portes géantes, leur toiture de sheds et une plaque tournante devant. Magnifiques témoins de l'ère industrielle et ferroviaire, lourde à tous points de vue.

Aujourd'hui, ces bâtiments n'ont plus la même affectation ni, pour tout dire, une véritable utilité. La construction de locomotives a fait d'immenses progrès: les technologies et les matériaux rendent les véhicules de traction quasiment autonomes, leur entretien s'est allégé, la périodicité des interventions est réglée par l'électronique embarquée. Du coup, les dépôts-ateliers de la belle époque de l'électromécanique se trouvent bons pour la reconversion. Culturelle de préférence.

Sur la couverture de son premier numéro de l'année, la revue *via* offerte aux voyageurs par les CFF présentait « Le nouveau temple culturel de Saint-Gall » précisant en sous-titre qu'il s'agissait de l'ancien dépôt de locomotive. Réaména-

gée de fond en comble dans le volume initial, la « Lokremise » abrite désormais sous le même toit, outre un restaurant aux pris et menus étudiés, une zone d'expositions réservée aux arts plastiques, un cinéma et une salle dédiée aux arts de la scène, principalement danse et théâtre.

Avant de décider d'une conversion définitive, souhaitée par l'autorité cantonale, on a pris soin d'expérimenter la nouvelle affectation pendant plus de trois ans, à l'initiative d'une Coopérative de concert et théâtre. Plus de 500 manifestations diverses ont démontré la viabilité d'un centre culturel pluridisciplinaire dans ce lieu inédit. En novembre 2008, les citoyens saint-gallois approuvaient un crédit de 22,64 millions de francs pour la création du « temple culturel » suprarégional récemment inauguré.

Cette conversion particulièrement spectaculaire survient après beaucoup d'autres. En Suisse romande, nous connaissons bien l'Ancienne Gare de Fribourg devenue centre culturel

en 2004. A Paris, nous sommes nombreux à avoir visité le Musée d'Orsay, aménagé dans l'ancienne gare du même nom, ou parcouru la « promenade plantée » sur le viaduc qui surplombe l'avenue Daumesnil depuis la Gare de Lyon et

dont les arcades valent bien celles du marché « Im Viadukt » si apprécié des Zurichois. Et la liste va s'allonger. Si tout se déroule politiquement et financièrement bien, un pôle muséal s'installera dans le dépôt de locomotives de Lausanne, dont le personnel vient d'obtenir pour son emploi futur les garanties qu'il revendiquait à juste titre. On trouvera, exposées à deux pas du quai 1, les œuvres du Musée cantonal des beaux-arts, les photographies qui monteront de la maison de l'Elysée et les objets de design et d'art contemporain qui descendront du Mudac installé devant la cathédrale.

Mais les changements d'affectation ne se font pas à sens unique. Certes, la conversion entre industrie et culture bénéficie à cette dernière dans la grande majorité des cas. Mais toute règle comporte ses exceptions, qu'il faut chercher dans l'histoire en l'occurrence. Ainsi, l'ancienne « Stadthalle » de Zurich qui a offert, pendant toute la première moitié du siècle dernier, d'innombrables concerts et manifestations populaires à ses 1400 spectateurs, sert de garage depuis des décennies et abrite une société de location de véhicules. Les mêmes murs qui voient aujourd'hui entrer et sortir des voitures ont entendu, en un temps où la mobilité individuelle était forcément douce, des débats politiques passionnés auxquels Rosa Luxembourg et un certain Lénine auraient assisté.

Yvette Jaggi



En 2016, des trains relieront directement Montreux à Interlaken

Le BLS et le MOB vont accorder leurs bogies

Dès 2016, les voyageurs pourront relier Montreux à Interlaken (BE) sans changer de train à Zweisimmen. L'Office fédéral des transports et les cantons de Vaud, Berne et Fribourg ont approuvé le principe du projet Trans-GoldenPass développé par les compagnies MOB et BLS.

Actuellement, le trajet Montreux-Zweisimmen se fait sur une voie métrique. Le tronçon Zweisimmen-Interlaken est équipé d'une voie aux normes CFF, soit de 1,435 mètres. Cette différence d'écartement oblige les voyageurs à changer de train à Zweisimmen. Pour l'éviter, le MOB et le BLS ont mis au point un nouveau bogie capable de s'adapter aux différents écartements de voies et se place sous les voitures des trains touristiques panorami-

ques et classiques déjà existants. En plus, il permet de surélever les voitures de près de 20 cm pour compenser la différence de hauteur entre les quais de la voie normale et la voie étroite. Les premiers prototypes sont actuellement testés en exploitation.

55 millions d'investissements

Ces nouveaux bogies seront installés sur les wagons panoramiques lors de la prochaine campagne de renouvellement de matériel roulant. Il

est prévu d'équiper 18 voitures existantes et 18 nouvelles voitures de type GoldenPass Panoramic et Classic, ont annoncé les deux entreprises de transports. Les investissements sont évalués à environ 55 millions de francs pour le matériel roulant et 42 millions en infrastructure. La rampe de changement d'écartement à Zweisimmen devrait coûter 15 millions de francs: 9,3 millions seront payés par la Confédération, le reste par les trois cantons

partenaires. La quote-part bernoise se monte à 3 millions, a précisé le canton de Berne. Le MOB et le BLS prévoient de faire circuler un train direct toutes les deux heures entre Montreux et Spiez. Certains convois continueront jusqu'à Interlaken. Le canton de Berne s'est réjoui de cette nouvelle desserte qui apporte « une liaison touristique attractive tant attendue », souligne un communiqué.

ATS

Lausanne : fermeture du site d'entretien du matériel roulant de la division Voyageurs CFF

Une victoire syndicale au goût amer

Ils auraient préféré que leur site ne ferme pas. Mais les employés du site lausannois sont malgré tout satisfaits du butin qu'ils ont ramené de l'expédition effectuée le mardi 5 avril du Löwenberg.

Salopettes de travail et vestes orange, drapeaux SEV à la main, les employés du site d'entretien des trains voyageurs CFF arrivent à pied - en voisins - sur la place de la Gare de Lausanne. Ils montent dans le bus qui va les conduire au centre de formation CFF du Löwenberg, près de Morat. Ces cheminots travaillent dans les locaux annexes de l'ancien dépôt de locomotives qui fermeront leurs portes au changement d'horaire de décembre prochain pour faire place au projet de construction du futur Musée cantonal des beaux-arts.

Les excuses du chef

Tous les ouvriers ont répondu à l'appel du SEV, sauf ceux qui sont restés dans les ateliers pour assurer le service minimum. Ils partent au Löwenberg dire leurs quatre vérités en face des dirigeants CFF au sujet de la manière dont ils vivent depuis des années la fermeture de leur site et pour demander un certain nombre de garanties quant à leur avenir professionnel.

Arrivés au Löwenberg, les ouvriers ont rencontré Doris Matyassy, directrice des ressources humaines de la division Voyageurs et Männi Haller, chef de P-OP. Fait rare de la part d'un chef qui mérite d'être relevé, le dirigeant Männi Haller s'est excusé pour les erreurs commises par les CFF dans la gestion de la fermeture du site lausannois. Les ouvriers ont ensuite pris la parole. Philippe Conti, chef de team, a évoqué le lourd climat d'incertitude qui pèse depuis des mois sur les collaborateurs, terminant son intervention par « dans la vie, nous avons tous besoin de savoir où l'on va ». Patrick Lintenf, également chef de team, a demandé de « penser à ceux qui ont plus de 58 ans car, pour ces gens-là, trouver un job ailleurs sera très difficile ». Shaban Bruti, ouvrier, rend attentifs les dirigeants des CFF sur le fait qu'ils n'ont devant eux « que la pointe de l'iceberg, derrière nous, il y a nos femmes et nos enfants ».

Difficile de retrouver du travail

Au terme de cette rencontre informelle qui s'est déroulée en plein air, une délégation syndicale emmenée par Jürg Humi et Jean-Pierre Etique, secrétaires syndicaux SEV, ainsi que par Werner Schwarzer, président central de la sous-fédération TS, a entamé des négociations avec les dirigeants des CFF. Pendant que les négociations se déroulaient à l'intérieur d'un bâtiment

du Löwenberg, sous un soleil printanier les discussions allaient bon train entre les ouvriers. « Les CFF ont toujours parlé de nouveau site dans la région de Lausanne. Vraiment, c'est nécessaire d'en avoir un parce qu'il y a de plus en plus de trains régionaux à entretenir. En dix ans de palabres, ils n'ont pas été capables de se décider pour un nouveau site. Maintenant ils ferment Lausanne. Envoyer faire les services et les réparations des trains RER vaudois à Bienne, ça va coûter cher. Nous sommes prêts à des changements, mais faut avouer que cette fermeture a vraiment mal été gérée », raconte Milorad Kojic, ouvrier CFF depuis 27 ans. Veroljub Sakic, 23 ans de service aux CFF, se fait du souci quant à son avenir : « Pour des ouvriers simples comme nous, qui n'avons pas de CFC, ce n'est pas facile de retrouver du travail. »

De meilleures garanties

Après une heure de négociations, la délégation syndicale, par la voix de Jean-Pierre Etique, annonce les nouvelles propositions des CFF. Outre les garanties offertes par la CCT en cas de restructuration - pas de licenciement et pas de baisse des salaires ainsi que le maintien d'un poste de travail au sein des CFF - les employés du site lausannois bénéficieront d'un paquet de primes et d'aides financières pour changement

de lieu de service. Ces primes sont plus élevées que les précédentes offres CFF. Par ailleurs, pour les ouvriers qui ne trouveraient pas un nouvel emploi satisfaisant au sein des CFF, la Ville de Lausanne et le Canton de Vaud se sont engagés à leur offrir des emplois - notamment au CHUV - de manière prioritaire. Après s'être concertés, les employés du site se sont déclarés satisfaits de cette offre.

Ils auraient tous préféré continuer à travailler ensemble

Dans le car qui les a ramenés à Lausanne, les réflexions fu-

saient. « Si on m'avait donné le choix entre 20000 francs et rester chez nous à Lausanne, j'aurais choisi Lausanne. Nous sommes une bonne équipe, nous nous connaissons tous. Ailleurs ça sera plus dur ! » raconte l'un. Un sentiment qui semble unanimement partagé. « Nous ne sommes pas venus pour rien, si nous n'avions pas eu le syndicat, on n'aurait obtenu que ce que la CCT nous offre », commente un autre. C'est comme ça, il y a des victoires qui laissent malgré tout un goût amer.

Alberto Cherubini

REPÈRES

Novembre 1999 : les CFF inaugurent le Centre d'entretien de Genève (CEG) et ont annoncé la fermeture du site d'entretien P-OP de Lausanne.

2000 - 2010 : au lieu de diminuer ses activités, le site de Lausanne reçoit de plus en plus de commandes, des ouvriers partis à Genève reviennent travailler à Lausanne. Mais on ne cesse pas pour autant de parler de fermeture du site et de la création d'un nouveau site d'entretien dans la région lausannoise.

Printemps 2010 : la presse annonce que l'Etat de Vaud et la Ville de Lausanne ont convenu d'un échange de terrains avec les CFF pour que le nouveau Musée cantonal des beaux-arts soit créé sur le site CFF d'entretien du matériel roulant.

3 juin 2010 : la direction P-OP annonce aux quelque 40 ouvriers que la fermeture du site aura lieu fin 2011 et non fin 2013 comme annoncé précédemment.

28 mars 2011 : la direction RH de la division Voyageurs refuse un projet d'accord au sujet des conditions de migration pour les 34 ouvriers restants du site, projet qui avait été négocié entre la direction P-OP et le SEV.

Mardi 5 avril 2011 : les vaines hésitations des CFF ont exaspéré les ouvriers du site ; soucieux d'obtenir des garanties précises quant à leur avenir professionnel, sur proposition du SEV ils décident de monter au Löwenberg pour s'expliquer de manière directe avec la direction de RH et de P-OP.



Au Löwenberg, il y a eu une explication franche, à visage découvert, entre des dirigeants des CFF et les ouvriers du site lausannois d'entretien du matériel roulant P-OP.



» A mon sens, le temps est venu de mettre des priorités et d'investir dans les modes de transports plus économes en énergies. C'est-à-dire les transports publics et la mobilité douce. «

Roger Nordmann, conseiller national

Roger Nordmann, conseiller national vaudois PS et vice-président de l'ATE

« Oui, sans nucléaire les trains pourront circuler sans problème ! »

Le politicien vaudois milite pour l'abandon du nucléaire et préconise le développement des énergies renouvelables. Il vient de publier un ouvrage d'une brûlante actualité : « Libérer la Suisse des énergies fossiles ». La catastrophe de Fukushima a donné un formidable écho à ses thèses. Il est l'un des fers de lance du Parti socialiste suisse à préconiser la mise hors service de toutes les centrales nucléaires helvétiques d'ici à 2025.

contact.sev: Est-ce que tous les trains pourront circuler dès 2025 s'il ne devait plus y avoir de centrales nucléaires dans notre pays, et bien entendu sans devoir acheter à l'étranger de l'énergie électrique produite par des centrales nucléaires ?

Roger Nordmann: Oui, sans nucléaire les trains

pourront circuler sans problème ! Par contre, la question de savoir d'où viendra le courant dépend principalement de la politique que la Suisse mènera. En effet, les transports publics ne consomment que 5% de l'ensemble du courant consommé en Suisse. Ce que

nous préconisons au PS pour le pays dans son ensemble, c'est un approvisionnement essentiellement indigène et entièrement fondé sur les énergies renouvelables. Pour cela, il faut prendre maintenant les décisions politiques, y compris pour réaliser les gains d'efficacité dans l'utilisation de l'électricité. Si la Suisse prend activement ce virage, le courant acheté par les CFF sera nécessairement propre. Par contre, si l'on ne prend pas les mesures nécessaires, la Suisse, et les CFF avec, risquent de dépendre de courant importé, plus probablement d'origine charbonnière que nucléaire. Ce serait désastreux.

Comment le très dense réseau ferroviaire helvétique pourra-t-il fonctionner sans

l'énergie produite par les centrales nucléaires ?

En poursuivant leur stratégie d'investissement dans des capacités de production, les CFF font le bon choix. A l'avenir, le principal potentiel de ressource énergétique des CFF est le photovoltaïque. Les CFF disposent en effet d'énormes surfaces : toits des gares, marquises, hangars, façades, talus, murs antibruit, paravalanches, toits

des trains, etc. La baisse rapide des coûts du photovoltaïque (moins 33% en deux ans) fait que d'ici cinq ans environ, cette technologie sera la moins chère. En plus, elle ne suscite ni opposition ni recours. Les investissements dans le pompage-turbinage, comme à Nant-de-Dranse dans la vallée du Trient (VS), sont également indispensables. Ils permettent de stocker temporairement l'électricité pour couvrir les besoins de pointe. Le pompage permet aussi d'acquies des surplus de courant nocturne bon marché, par exemple d'origine éolienne. Reste la question du réseau CFF à haute tension: il faut le renforcer et améliorer l'in-

terfaçage avec le réseau électrique ordinaire.

Restons dans les transports publics. Encore pendant combien de décennies y aura-t-il assez de pétrole pour faire rouler les bus ?

Bonne question. La compagnie pétrolière BP estime qu'au rythme de consommation actuel, il y a encore pour 40 ans de pétrole fa-

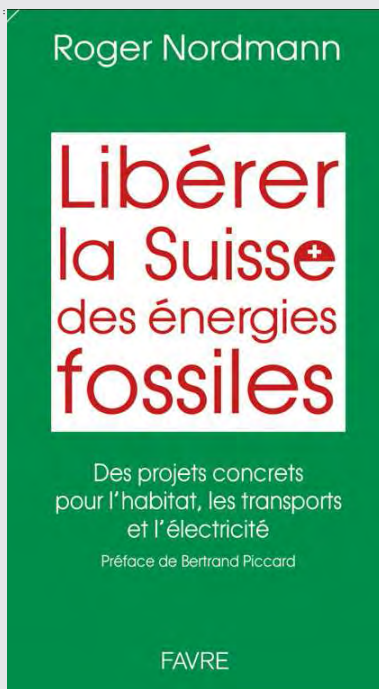
» A l'avenir, le principal potentiel de ressource énergétique des CFF est le photovoltaïque. «

cile à extraire. Mais vu la croissance de la consommation, le marché du pétrole se tend déjà maintenant. On le voit au prix du baril. Dans le pire des cas, on pourrait liquéfier du charbon, ce qui est extrêmement polluant. Pour ma part, je pense que les transports publics routiers vont progressivement s'électrifier: trolleybus, autobus hybride, autobus à batterie ou super-condensateurs, éventuellement avec génératrice d'appoint. De manière générale – comme les transports publics terrestres sont entre trois (bus) et six fois (ferroviaire) – plus économiques en énergie que la voiture, plus la situation énergétique se tend, plus

INFO

Vous découvrirez dans le livre de Roger Nordmann un développement des thèmes abordés dans l'interview que le conseiller national nous a accordée. L'ouvrage est disponible en librairie (Editions Favre, 192 pages, nombreux graphiques). Il est aussi possible de le commander directement : www.roger-nordmann.ch
Prix : 36 francs, y compris les frais de port.

BIO : Roger Nordmann est né en 1973 à Lausanne. Il a effectué des études en sciences politiques et économie politique à l'Université de Berne. En 2004 il a été élu au Conseil national dont il est membre de la commission Environnement, énergie et aménagement du territoire. Depuis 2010 il préside Swissolar et est vice-président de l'ATE.



INTERVIEW



Kopstein

Le conseiller national vaudois Roger Nordmann: « Les transports publics ne consomment que 5% de l'ensemble du courant consommé en Suisse. »

leur frugalité énergétique constituera un atout.

Concrètement, comment le PS va-t-il s'y prendre pour faire en sorte que dans notre pays il n'y ait plus de centrales nucléaires dès 2025 ?

La première chose à faire, c'est prendre une décision de principe pour donner un signal clair aux entreprises électriques de service public et aux acteurs du marché pour leur montrer dans quelle direction investir. La

» Actuellement, un KWh sur trois est gaspillé parce qu'il est utilisé dans des appareils désuets. «

deuxième chose, c'est de débloquent le système de rachat de l'électricité renouvelable à prix coûtant (RPC). Au Parlement, les nucléocrates sont parvenus à plafonner le dispositif, si bien que s'est formée une énorme file d'attente. Dans

ce pays, des milliers d'investisseurs privés et publics attendent le déblocage. Au total, les projets « RPC » déjà déposés pourront à eux seuls remplacer les centrales de Mühleberg et Beznau I + II. Enfin, troisième-ment, il faut réaliser les gains d'efficacité dans l'utilisation de l'électricité. Actuellement, un KWh sur trois est gaspillé parce qu'il est utilisé dans des appareils désuets. Avec les appareils performants disponibles au-

jourd'hui, on peut l'économiser. Cela passe notamment par l'adoption de standards de consommation, des programmes de soutien à la modernisation, par exemple pour les moteurs et les appareils, et enfin par le soutien au rem-

placement des chauffages électriques.

Nous sommes un pays gourmand en énergie, quels sont les secteurs où l'on peut faire les plus importantes économies d'énergie ?

Ces deux secteurs sont indéniablement le bâtiment et les transports. On sait désormais construire des bâtiments qui produisent autant d'énergie qu'ils en consomment. Et une bonne rénovation permet de baisser la consommation de 60%. Dans les transports, le moteur à explosion est très inefficace: trois quarts de l'énergie se perd en chaleur. La substitution en direction des transports publics constitue donc un objectif central. Pour la consommation d'électricité, le potentiel technique est important: on peut obtenir la même prestation (éclairage, trajet, etc.) en consommant moins.

L'initiative « Pour les transports publics » de l'ATE, appuyée entre autres par le SEV, n'incite-t-elle pas à davantage de mobilité, donc à davantage de consommation d'énergie ?

Non, justement pas. Cette initiative propose de réorienter les investissements: au lieu de développer simultanément les autoroutes et le rail, on met la priorité sur le rail. Cela aura pour effet de plafonner la mobilité individuelle. Comme celle-ci va gagner en efficacité, cela permettra de baisser la consommation d'énergie. A mon sens, le temps est venu de mettre des priorités et d'investir dans les modes de transports plus économes en énergies. C'est-à-dire les transports publics et la mobilité douce. J'en profite ici pour remercier les membres du SEV, qui ont apporté une contribution importante à la récolte des signatures.

Le 31 mars, le Conseil fédéral a lancé son contre-projet à l'initiative « Pour les transports publics ». Quelle est votre réaction, en qualité de vice-président de l'ATE, face à ce contre-projet ?

L'initiative a forcé la conseillère fédérale Doris Leuthard à présenter un projet. C'est un premier point positif. Le second aspect positif, c'est qu'elle propose des investissements substantiels et la pérennisation du financement par un système de fonds, séparé des aléas budgétaires fédéraux, et que ce fonds couvrira l'entretien. Par contre, le financement n'est pas du tout adéquat. On ne peut pas pénaliser à ce point les usagers des transports publics et les cantons. La Confédération, largement bénéficiaire, doit aussi passer à la caisse.

Financement des infrastructures : proposition insuffisante de la Confédération selon Ouestrail

La vision de la Suisse occidentale

La première assemblée générale d'Ouestrail en terre bernoise a eu lieu le 1^{er} avril à La Neuveville. Fréquentation record pour cette 8^e édition, marquée par le lancement de la consultation sur l'aménagement et le financement de l'infrastructure ferroviaire.

« La Neuveville voit plein de trains, 160 en moyenne, passer par jour mais peu s'arrêtent », a regretté le maire de la commune hôte de l'Assemblée générale 2011 d'Ouestrail, Roland Matti. Pour rappel, Ouestrail, c'est le lobby des transports publics en Suisse occidentale, présidé par un Jurassien, le conseiller aux Etats Claude Hêche.

Résolution « Le réseau doit irriguer l'ensemble du pays »

Le maire de La Neuveville se réjouit donc de la résolution adoptée par l'association, résolution qui demande une « irrigation de l'ensemble du



Claude Hêche, président d'Ouestrail et conseiller aux Etats jurassien, a donné quelques pistes pour répondre à la consultation qui vient d'être lancée par le Conseil fédéral.

Gléresse donc... Autres liaisons qui doivent voir leur temps de parcours réduits : Lausanne-Brigue et Genève-Berne.

Autres priorités selon Ouestrail : la fréquence à la demi-heure au minimum doit être proposée sur l'ensemble du réseau grandes lignes, dont la liaison Berne-Viège via un aménagement du tunnel de base du Lötschberg. A noter concernant ce tunnel la création du comité

de « fédérer des associations ayant comme visée un projet spécifique ». Ouestrail demande aussi à ce que les quatre liaisons TGV entre la Suisse et la France, souvent menacées, soient maintenues et consolidées. L'association demande aussi la réalisation rapide du raccordement au TGV Rhin-Rhône par la liaison Bienne-Belfort ainsi que la modernisation de la liaison La Chaux-de-Fonds - Besançon - Auxon.

Prenez part à la consultation !

Claude Hêche a donné quelques pistes concernant la consultation lancée par le Conseil fédéral, via le département de Doris Leuthard. Il juge les propositions de financement clairement insuffisantes. Il y a des éléments acceptables, mais d'autres sont clairement à ranger dans la catégorie du pire. Le pire, pour Claude Hêche, c'est qu'il manquera 1 milliard de francs par année entre 2015 et 2030 alors qu'il faut réaliser le ZEB et achever Rail 2000. De plus, la propo-

La Confédération doit assumer
Dans sa résolution, Ouestrail rappelle que le financement de l'infrastructure incombe pour l'essentiel à la Confédération et que les importantes augmentations du prix du billet annoncées sont contraires à la volonté de transférer du trafic de la route au rail.

Dans les propositions de Claude Hêche, on trouve notamment les éléments suivants : ne pas hausser le prix de l'essence (il est dangereux selon lui de prendre le risque de monter les usagers de la route contre le rail), ne pas hausser le prix du sillon, ne pas trop baisser les déductions fiscales pour frais de déplacement (Ouestrail propose de fixer cette limite non pas à 800 francs, comme proposé dans le projet mais à environ 3000 francs, ce qui équivaut au prix de l'abonnement général 2^e classe), utiliser 0,2 % de la TVA dès 2017, renoncer aux intérêts sur les avances et augmenter la contribution au titre de la convention de prestation, entre autres.

Claude Hêche invite donc les participants, élus communaux, cantonaux, fédéraux et autres spécialistes ferroviaires, à améliorer la copie du Conseil fédéral en participant activement à la consultation.

Dans l'assemblée, Jean-

INFO
Le plan d'action du Conseil fédéral concernant l'aménagement de l'infrastructure, anciennement Rail 2030, a été renommé **STEP** (pour programme de développement stratégique). Le financement de ces infrastructures quant à lui serait assuré par un fonds non limité dans le temps, le **FinFer**. Ces deux propositions sont mises en consultation jusqu'en juillet et seront transmises au Parlement en 2012. Cela fait office de contre-projet à « l'initiative pour les transports publics », soutenue notamment par le SEV.

Pierre Graber, conseiller national UDC bernois, qui propose d'utiliser un tiers des excédents budgétaires de la Confédération (continus depuis l'introduction du frein à l'endettement) pour des infrastructures d'intérêt national, ce qui fait un neuvième pour le rail, un neuvième pour la route et un neuvième pour des objets jugés prioritaires. Cette proposition choc a suscité bien des discussions lors de l'apéritif qui a suivi l'assemblée...

Henriette Schaffter



La résolution adoptée par l'association demande une « irrigation de l'ensemble du pays » en matière de liaisons ferroviaires et notamment des réductions de temps de parcours sur certains trajets, dont la ligne du pied du Jura.

pays » en matière de liaisons ferroviaires, qui passe notamment par des réductions de temps de parcours indispensables sur certains trajets, tel Genève-Bâle via Bienne-Délémont, qui concerne directement la région du pied du Jura. Le fameux tunnel de

du Lötschberg, début mars 2011, visant à défendre l'ensemble de l'axe Bâle-Berne-Lötschberg-Simplon. Ce comité se veut complémentaire à Ouestrail et Claude Hêche n'y voit pas de concurrence malvenue. Au contraire, le principe d'Ouestrail est jus-

sition comporte un gros risque, celui que l'usager, voyant les coûts augmenter, tourne le dos au rail. Finalement, cette proposition du Conseil fédéral s'expose au refus, puisque de nombreux foyers de mécontentement pourraient voir le jour.

LA MOBILITÉ À TOUT PRIX ?

Philippe Gauderon, chef de l'infrastructure aux CFF, a présenté les projets romands à venir en matière d'infrastructure ferroviaire (Léman 2030, CEVA, ligne du Simplon et TransRUN) et les coûts inhérents. Il a plaidé pour une augmentation du prix des sillons, pour lesquels il manque 200 millions. Il a soutenu au nom des CFF le projet présenté par la Confédération. Quant aux demandes spécifiques d'Ouestrail, il les a entendues, mais a fait remarquer qu'en additionnant toutes les résolutions des différents groupements « régionaux » (Ouestrail, Gothard, etc.), son service arrivait à un montant total de 65 milliards. L'approche des CFF vise plutôt le

montant de 3,5 milliards. Autant dire qu'il y aura des mécontents... Albert Blondel, membre SEV, a interpellé l'orateur au sujet des abonnements seniors valables à partir de 9 h dans la zone Mobilis (canton de Vaud), empêchant les retraités de prendre les transports publics aux heures de pointe. Philippe Gauderon a avoué que ce genre de solution était envisageable mais aussi celle de faire payer davantage à ces heures-là ou de ne plus offrir une place assise pour tous en acceptant le fait qu'aux heures de pointe, on voyage principalement debout, comme à Tokyo ou dans certains pays européens.

Hes

Verkehrsbetriebe Zürich

Luggwegstrasse 65
Postfach, 8048 Zürich

VBZ ZüriLinie

Umsteigen lohnt sich.

An alle Kaderleute, die im öffentlichen
Verkehr etwas bewegen wollen

Zürich, 8. April 2011

Meine Bewerbung als Ihr neuer Chef

Sehr geehrte Damen und Herren

Hiermit bewerbe ich mich bei Ihnen als Ihr neuer Chef. Ich kann Ihnen in der VBZ Geschäftsleitung eine interessante Kaderstelle als **Leiterin oder Leiter des Unternehmensbereichs Betrieb** anbieten.

Ich bringe meinen Auftrag an Sie gleich auf den Punkt: Wir befördern täglich rund 800 000 Menschen in Zürich. Von Ihnen erwarte ich, dass Sie unser Kerngeschäft mit Blick auf unsere Ausbaupläne noch konsequenter auf unsere Kunden ausrichten. «Customer first» soll Ihr Leitsatz sein, und ich bin gespannt, welche Ziele Sie diesbezüglich in der Vergangenheit schon erreicht haben.

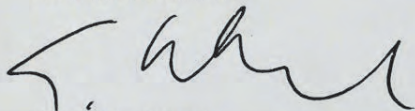
Sie werden unterstützt von einem grossen, gut eingespielten Team aus Planung und Disposition sowie von 1300 FahrerInnen. Eine Ihrer anspruchsvollsten Aufgaben wird darin bestehen, Produktivitätssteigerungen in Einklang mit den Kundenanliegen zu bringen und VBZ-intern zu verankern. Dabei bewegen Sie sich in einem spannenden Umfeld mit den unterschiedlichsten Anspruchsgruppen. Darum bewerbe ich mich bei kommunikativ starken Persönlichkeiten, die überzeugend auftreten können.

Wie sieht Ihr Leistungsausweis in der Gestaltung von Veränderungsprozessen und der Umsetzung anspruchsvoller Projekte aus? Exzellent? Dann fahren wir gut miteinander, denn bei uns stehen einige grosse Zukunftsprojekte vor der Umsetzung.

LeiterIn Betrieb bei den VBZ ist nicht einfach ein Job: Wer hier einsteigt, bekleidet eine der wichtigsten Kaderstellen im öffentlichen Verkehr der Schweiz und arbeitet bei *der* Zürcher Institution schlechthin. Darüber hinaus kann ich Ihnen gute Anstellungsbedingungen offerieren. Wir befinden uns in einer Wachstumsphase, das bringt interessante Perspektiven mit sich. Und unsere Pensionskasse bietet mit einem Deckungsgrad von 115 % eine Sicherheit, von der andere nur träumen können.

Ich würde mich freuen, meine Funktion als Ihr neuer Chef schon bald antreten zu dürfen. Bevor es so weit ist, können Sie mich aber schon einmal persönlich erleben. Auf vbz.ch/jobs bewerbe ich mich bei Ihnen mit einem kurzen Film. Dort finden Sie auch Anschluss an weitere Details sowie an die Bewerbungsadresse.

Freundliche Grüsse



Dr. Guido Schoch
VBZ Direktor



Ein Unternehmen
der Stadt Zürich



Angle droit

Réparation tardive

Cela vaut la peine d'être membre SEV, aussi pour ceux qui ne travaillent pas aux chemins de fer.

La fidélité au SEV a payé dans le cas suivant. Même après un passage au secteur privé, la collègue en question était restée membre du SEV, heureusement pour elle.

Le SEV offre aux apprentis toutes les prestations habituelles mais gratuitement. Même un engagement dans l'économie privée, hors transports publics, ne signifie pas pour autant qu'on doive quitter le syndicat. Les membres dits « externes » conservent toutes les prestations usuelles.

La collègue, que nous nommerons Claudia, est entrée au service de l'entreprise de conciergerie X le 25 octo-

bre. Après avoir constaté que ses revendications salariales n'allaient pas être exaucées lors de l'entretien d'embauche, elle a vite eu d'autres surprises négatives. Les moyens de travail ne répondaient pas aux prescriptions en matière de sécurité ni à la technique disponible. Elle en a fait part à ses supérieurs, sans constater aucune amélioration. Ses collègues l'ont également avertie que les paiements du salaire étaient souvent retardés. Claudia a elle aussi attendu impatiemment son premier salaire, à fin octobre.

Le 10 novembre, elle a subi un accident de travail mais a continué à travailler durant la journée. Elle l'a annoncé le lendemain à ses supérieurs, qui, au lieu de lui souhaiter un bon rétablissement, lui

ont signifié qu'elle avait intérêt à revenir au travail rapidement, malgré cette « bagatelle », sans quoi elle devrait immédiatement présenter un certificat médical. Puis elle a été menacée indirectement de licenciement. Claudia s'est alors rendue le jour même chez le médecin, qui lui a prescrit une incapacité de travail à 100% du 11 au 15 novembre. Le jour même, Claudia reçoit un coup de fil de son supérieur, qui lui communique son renvoi fixé au 19 novembre. Le courrier de licenciement lui sera alors remis contre signature.

Le SEV a reçu un téléphone de Claudia le 19 novembre, celle-ci demandant l'aide de la protection juridique. La collègue pensait que son délai de congé pourrait être prolongé puisqu'elle

Attention aux délais !

Dans le cas présenté, on a réussi à faire appel juste à temps, durant le délai de congé. Dans beaucoup d'autres cas (par exemple lors de décisions de l'AI), des délais courts prévalent, qui ne peuvent être prolongés.

L'équipe de protection juridique du SEV demande à tous les collègues qui veulent faire vérifier des décisions de leur employeur, des autorités ou d'assurances, ou qui veulent faire appel contre ces décisions, de s'annoncer rapidement au secrétariat central SEV (031 357 57 57).

INFO

était en incapacité de travail. Elle pensait également qu'on l'avait congédiée uniquement car elle avait relevé plusieurs problèmes au sein de l'entreprise. Dans le droit privé du travail, on peut faire appel contre le licenciement jusqu'au délai de congé. Le SEV a donc pris les choses en main rapidement et fait appel. Mais vu que Claudia se trouvait encore dans son temps d'essai, la protection contre le licenciement de l'art. 336c du Code des obligations n'a pas eu d'effet.

L'avocat mandaté par le SEV est arrivé à la conclusion qu'une plainte devant le tri-

bunal n'aurait rien amené à Claudia. Il a donc demandé par écrit le paiement des salaires d'octobre et de novembre et la remise d'un certificat de travail ainsi que l'établissement du formulaire pour l'assurance-chômage.

L'entreprise ne prenant pas les dispositions nécessaires, l'avocat a remis une plainte aux prud'hommes, avec copie à l'entreprise. Et cela a permis d'accélérer les choses. En quelques jours, les conditions de l'avocat ont été remplies.

L'équipe de protection juridique

Cela vaut la peine d'entrer au SEV : tu auras de nombreuses prestations contre une cotisation modeste !

- Le SEV lutte pour de meilleures conditions d'engagement et de travail.
- Le SEV négocie des conventions collectives de travail.
- Le SEV te conseille si tu as des problèmes sur ton lieu de travail.
- Le SEV t'offre une protection juridique professionnelle.
- Le SEV représente tes intérêts au niveau politique.
- Au SEV, tu rencontres des gens qui ont les mêmes opinions que toi.
- Au SEV, tu peux t'engager.
- Grâce au SEV, tu peux t'offrir des vacances plus avantageuses.
- Le SEV te soutient en t'offrant des cours de formation continue.
- Le SEV t'informe via le journal *contact.sev* et le site www.sev-online.ch.
- Le SEV t'aide lors de situations difficiles en octroyant des prêts et des crédits.
- Le SEV te rend la vie moins chère, puisqu'il offre des assurances très avantageuses : protection juridique privée, assurances complémentaires à la caisse-maladie, 3^{ème} pilier.

Règlement de l'action du 11.11.11 :

1. Tous les membres SEV peuvent participer à l'action 11.11.11 à l'exception du personnel professionnel SEV.
2. La période de recrutement valable pour cette action est comprise entre le 1^{er} janvier 2011 et le 11 novembre 2011.
3. En date du 11 novembre 2011, le secrétariat central arrête les comptes pour chaque recruteur. Les recruteurs concernés reçoivent un courrier les invitant à commander le prix mérité. Le cumul des prix n'est pas possible.
4. Les prix attribués sont les suivants :
Trois membres recrutés = un couteau multifonctions d'une valeur de CHF 80.- ou un bon d'achat à la Coop d'une valeur de CHF 50.-.
Sept membres recrutés = 1 nuit pour 2 personnes (smartbox Hostellerie de Charme) d'une valeur de CHF 200.-.
Onze membres recrutés = 1 iPad 2 d'une valeur de CHF 600.- (ou un bon équivalent dans une agence de voyage)
5. Trois séances de remise des prix sont organisées (apéro simple) à Berne, Lausanne et Zurich.



✂

<input type="checkbox"/> Oui, je veux devenir membre du SEV et je reçois automatiquement l'abonnement à <i>contact.sev</i> . J'accepte les statuts et règlements en vigueur.	Recruté par :
Nom/Prénom :	Nom/Prénom:
Rue :	Rue:
Code postal/Lieu:	Code postal/Lieu:
Téléphone :	Téléphone:
Courriel :	Numéro de compte/IBAN:
Date:	Signature:

Nous prendrons contact avec toi pour un complément d'information ! Merci de ton intérêt !
Envoyer ce talon à : secrétariat central SEV, Steinerstrasse 35, Case postale, 3000 Berne 6, ou faxer au 031 357 57 58

Balade sur les hauts de Montreux

Un panorama à couper le souffle

Prendre le train à Montreux direction les Rochers de Naye, marcher durant trois heures jusqu'au funiculaire Sonloup - Les Avants en passant par les deux cols de Jaman et de Soladier. What else?

Cette balade de rêve, c'est Jean-Pierre Butikofer qui nous la propose. Jean-Pierre, 48 ans, est spécialiste aux installations de sécurité de la compagnie MOB (Montreux - Oberland Bernois). Il est membre du comité de la section SEV VPT Golden-Pass. Départ de Montreux avec le train MTGN (Montreux - Territet - Glion - Naye) jusqu'à la gare de Jaman. D'em-



Jean-Pierre Butikofer.

blée, notre collègue nous suggère de commencer cette marche par une halte à la buvette (<http://buvettedejaman.blogspot.com>) qui « propose une petite carte avec des plats simples mais succulents ». Le plein d'énergies étant fait, il faut emprunter le chemin qui mène au col de Jaman. Compter 45 minutes pour cette première étape. Au sommet du col, le restaurant du Manoire vous offre la possibilité « de vous sustenter ou de vous rafraîchir » www.coldejaman.ch

La balade continue en pente douce, via la chaîne des Verraux jusqu'au col de Soladier. Jean-Pierre Butikofer ne nous a pas signalé la présence d'un restaurant au sommet de ce col, par contre, il dit qu'on se trouve là « dans une zone où les

arbres ne cachent pas la vue et le panorama qui s'étend des Rochers de Naye jusqu'à la chaîne du Jura est à couper le souffle ». La randonnée se poursuit jusqu'à l'alpage de Chesy où un grand abri en rondins de bois vous attend. C'est équipé pour y faire un feu, griller des saucisses et s'hydrater. On aura marché une heure et demie depuis le col de Jaman pour arriver à l'abri de Chesy. De là, Jean-Pierre Butikofer nous dit qu'il y a un sentier à travers la forêt qui nous conduit à la Cergniaulaz où se trouve « un restaurant réputé » www.lacergniaulaz.ch



ATS

Ensuite, il ne reste plus qu'à rejoindre Sonloup pour y prendre le funiculaire LAS (Les Avants - Sonloup) qui descend aux Avants. De là, prendre le MOB qui nous ramène à Montreux. Jean-Pierre Butikofer précise que « cette randonnée de trois

heures de marche - et trois transports publics de la compagnie MOB - ne comporte pas de difficultés et est accessible à tout le monde équipé de bonnes chaussures ». De plus, sur le chemin ce ne sont pas les auberges qui manquent. AC

PELLET PIOCHE: POUR FINANCER LES INFRASTRUCTURES, ON VEUT FAIRE RAQUER LES USAGERS!



IL Y A 50 ANS

La ligne Lausanne - Villeneuve

Il y a eu un siècle le 10 avril 1961 que la ligne Lausanne - Villeneuve était ouverte à la circulation. A cette occasion, M. Paul Perrin, ancien chef d'exploitation du 1^{er} arrondissement, publie dans le Bulletin des CFF un article dans lequel il retrace l'histoire de cette ligne. Après bien des tractations, les cantons de Vaud et du Valais finirent par se mettre d'accord et conjuguèrent leurs efforts en vue de la construction d'une artère internationale passant par le Simplon et non par le Grand-St-Bernard, comme on le prévoyait primitivement. La ligne Lausanne - Villeneuve a été construite par la Compagnie de l'Ouest Suisse qui, après de longues négociations, put s'entendre avec la Compagnie de Paris - Lyon pour le raccordement de la ligne à la frontière française près de Vallorbe.

Le Cheminot, 14 avril 1961.



« Il faut élire dans les CoPe des membres SEV qui sont sur la même longueur d'onde que le syndicat et qui requièrent le soutien de celui-ci lorsque cela s'avère nécessaire. »

Jürg Hurni, secrétaire syndical SEV

Jürg Hurni explique pourquoi il est important de participer aux élections aux CoPe

« Un taux de participation élevé aux élections renforce la légitimité des CoPe ! »

Le secrétaire syndical SEV Jürg Hurni préside le comité électoral constitué de manière paritaire pour les commissions du personnel (CoPe) de tous les secteurs de l'entreprise CFF. A ce titre, il coordonne la recherche et l'annonce de candidats et de candidates au sein du SEV – de concert avec les sous-fédérations et les sections.

contact.sev: Pourquoi toutes les CoPe sont-elles renouvelées au milieu de cette année?

Jürg Hurni: La participation aux CFF est réglée dans la convention collective de travail (CCT). Si les partenaires sociaux ont décidé de renouveler l'ensemble des CoPe le 1^{er} juillet, c'est parce que la CCT 07 actuellement en vigueur sera remplacée à cette date par la CCT 11. La période administrative des CoPe correspond généralement à la durée d'application de la CCT.

Où en sommes-nous à ce jour?

Le processus électoral est en cours dans les 11 des 58 CoPe des divisions et de la surface pour lesquelles un nombre de candidats supé-

rieur au nombre de sièges à repourvoir s'est annoncé (cf. encadré). Les collaboratrices et collaborateurs des cercles électoraux concernés reçoivent cette semaine les listes de vote de la part des CFF. Celles-ci doivent être renvoyées d'ici au 4 mai.

Et que se passe-t-il dans les 47 autres CoPe ?

Les candidats qui se sont annoncés sont élus tacitement, puisque leur nombre ne dépasse pas celui des sièges à repourvoir. Le nom des élus a été publié dans la dernière édition de **contact.sev**. Le nombre de candidats et de candidates n'ayant pas été suffisant dans certaines CoPe, il reste quelques sièges à repour-



Jürg Hurni: « Nous devons veiller à ce que des candidats ou des candidates soient trouvés et élus le plus rapidement possible en cas de vacance dans les CoPe. »

voir. Les postes seront mis une nouvelle fois au concours à une date ultérieure.

A quelle date ?

Les élections complémentaires ont généralement lieu le 1^{er} janvier et le 1^{er} juillet.

Quelle est ton appréciation par rapport au résultat des élections aux CoPe ?

J'ai un sentiment mitigé. Le fait qu'un grand nombre de CoPe soient complètes et qu'elles comptent des membres SEV dans leurs rangs me ravit. Cela montre que la participation dans l'entreprise suscite un réel intérêt. Ce constat s'applique d'ailleurs aussi aux CoPe qui donnent encore lieu à des élections écrites. Mais il y a quelques CoPe qui présentent des va-

certaines sièges, en particulier à l'échelon des divisions, protection des minorités oblige. Cela a d'ailleurs bien fonctionné. Mais il y a aussi des collègues qui sont parvenus à récolter le nombre de signatures nécessaire pour faire acte de candidature sans être portés par un syndicat. Les élections écrites offrent la possibilité aux collaboratrices et aux collaborateurs d'élire les collègues qui leur conviennent le mieux. Cela donne aux élections un peu de piment. L'ensemble des collaborateurs et collaboratrices soumis à la CCT – ce sont par exemple quelque 9000 personnes à la division de l'Infrastructure – sont appelés à inscrire 18 des 21 candidats et candidates à la CoPe de la division sur leur liste de vote.

Qui compte en fait les voix ?

Outre le comité électoral qui chapeaute l'ensemble des CoPe, il existe un comité électoral constitué de manière paritaire pour chaque division. Celui-ci est appelé à compter les voix. Le résultat des élections sera publié à fin mai.

Le SEV recommande d'élire avant tout ses propres candidats ?

Il va sans dire que le SEV recommande de voter pour les candidats et les candidates qui sont portés par ses sous-fédérations et ses sections. Il est ainsi assuré que

ÉLECTRICIENS ET ÉLECTEURS, À VOS PLUMES

Un nombre de candidats et de candidates supérieur à celui des sièges à repourvoir a été enregistré lors de la mise au concours dans onze commissions du personnel. Aussi des élections écrites ont-elles lieu dans les onze cercles électoraux suivants:

Division Immobilier: CoPe Surface, cercle électoral Railclean Centre (2 sièges)

Division Infrastructure (I): CoPe de la division (18 sièges); CoPe Surface, cercle électoral I-IH (Entretien) – région Ouest (5 sièges), I-IH- région Sud (4 sièges), I-B (Exploitation) – région Ouest (5 sièges), I-B – région Sud (4 sièges), I-B – région Est (7 sièges) et I-Energie, Telecom et Installations électriques (5 sièges).

Division voyageurs (P): CoPe de la division, cercle électoral Sécurité publique-Police des transports (1 siège); CoPe Surface, cercle électoral P-Vente & Services-Contact Center Brigue (3 sièges) et P-Operating-Ateliers industriels de Bellinzzone (5 sièges).

Les candidates et les candidats portés par le SEV et qui se sont manifestés auprès de notre rédaction, sont présentés aux pages suivantes.

ELECTIONS COPE



« Les CoPe assument une tâche importante en ayant la vue d'ensemble dans leur secteur et en agissant de manière coordonnée. » – Séance de la CoPe Surface Personnel des trains tenue en mars 2011 au restaurant Kolping à Olten.

ces collègues bénéficient d'un soutien suffisant pour défendre les intérêts de leurs collègues.

Pourquoi le SEV estime-t-il important d'être représenté par des membres du syndicat dans les CoPe?

» Les candidats et les candidates qui sont portés par les sous-fédérations et les sections du SEV bénéficient de leur soutien pour défendre les intérêts de leurs collègues. «

Les CoPe répondent de la mise en œuvre correcte de la CCT que le SEV a négociée. Les CoPe sont en outre appelées à se pencher sur des questions professionnelles qui sont souvent étroitement liées aux sujets d'ordre syndical. Ces questions étant débattues dans un large spectre, il importe que des membres SEV agissent dans les CoPe en étant

sur la même longueur d'onde que le syndicat et en ayant recours au soutien de celui-ci lorsque cela s'avère nécessaire. Les responsables CFF tentent parfois de dresser la CoPe et le syndicat l'un contre l'autre en indiquant par exemple

au SEV : « nous en avons déjà discuté avec la CoPe. » Ou ils disent à la CoPe que le SEV partage leur avis. Il est de ce fait important que la CoPe et le SEV cherchent le contact et s'informent réciproquement de leurs points de vue et leurs intérêts respectifs.

Tu as toi-même présidé aux destinées de la CoPe Surface

Personnel des trains pendant les huit années qui ont suivi sa mise en place en 2001 à l'enseignement de la première CCT CFF. Quelles expériences as-tu faites en l'occurrence ?

Cette CoPe est compétente pour le personnel des trains de toute la Suisse. Aussi était-il important de veiller à ce que les mêmes critères soient appliqués dans toutes les régions, comme par exemple en ce qui concerne la mise en œuvre d'accords conclus entre partenaires sociaux. Les CoPe assument une tâche importante en ayant la vue d'ensemble dans leur secteur et en agissant de manière coordonnée. Au début, les CoPe avaient passablement à lutter, car elles n'étaient pas vraiment acceptées partout. Elles devaient tout d'abord s'établir en tant que partenaire social pour les questions d'ordre professionnel,

puis faire leurs preuves et créer un climat de confiance. Je pense qu'elles y sont parvenues.

Les CoPe sont-elles devenues incontournables aujourd'hui aux CFF?

C'est le cas. Le nombre de questions de détail, importantes, au niveau professionnel est élevé. Le SEV ne serait plus en mesure de négocier toutes ces questions comme il le faisait avant l'ère de la CCT. Ce, tant du point de vue de la charge de travail que des connaissances spécifiques. La réglementation de questions relevant du travail implique une bonne connaissance de l'environnement professionnel. Nous autres les permanents du syndicat, nous sommes tributaires des connaissances des membres des CoPe, comme eux

sont tributaires de nos connaissances.

Est-ce pour cette raison qu'il est important que les collaborateurs et les collaboratrices des CFF participent aux élections ?

En élisant des collègues en qui ils ont confiance, les collaborateurs et les collaboratrices ont l'assurance que ceux-ci feront valoir leurs préoccupations. Dans ce cas aussi s'applique la devise qui prévaut lors d'élections politiques « une journée électorale est un jour de paie ». Plus le nombre de collaborateurs et de collaboratrices participant à l'élection d'une CoPe est élevé, plus la position et l'acceptation de celle-ci au sein des CFF sont renforcées. Un taux de participation élevé aux élections confère à la CoPe sa légitimité!

Interview: Markus Fischer/Hes

Commissions du personnel CFF : les collaborateurs CFF sont appelés à voter par écrit d'ici au 4 mai dans 11 circonscriptions

Le SEV vous recommande les candidats suivants :

Nous présentons ici les candidats soutenus par le SEV (CoPe Division, niveau national, et Surfaces, niveau romand).

Division Infrastructure, CoPe Division (18 sièges)

■ Fritz Augsburger



I-B/I-HR-PEK Berne, Président CoPe, 8.5.1951. Motivation : des projets très intéressants se déroulent à Infrastructure,

avec la participation de la CoPe, et j'aimerais pouvoir apporter ma contribution pour obtenir certains succès.

Données professionnelles et privées : j'ai effectué un apprentissage d'agent d'exploitation. Après quelques années dans divers endroits, j'ai été durant 10 ans remplaçant de la direction de la gare de Giubiasco, puis à la direction de la gare de Faido et 3 ans à Cadenazzo. Je suis à la CoPe depuis la première CCT, d'abord 4 ans comme vice-président et maintenant depuis 6 ans président de la CoPe Infrastructure. Depuis 10 ans membre de la CoPe Entreprise.

■ Erich Baumberger

I-IH-RM, Olten, spécialiste technique, 19.5.1955.



Motivation : je veux m'engager activement et de façon positive dans la CoPe. Je pourrais mettre à disposition mon

savoir, ma longue expérience, mes compétences sociales et mon réseau personnel. Cette fonction me permettrait d'être un agent de liaison entre employeur et employés. Mes expériences professionnelles et privées m'y aideraient. Et finalement, je suis certain qu'on y apprend beaucoup, puisqu'on ne finit jamais d'apprendre.

Données professionnelles et privées : j'ai travaillé à la circulation à Muttenz en tant que jeune électro-monteur dès 1980, et ai monté les échelons jusqu'à être responsable d'atelier. En 1999, j'ai donc pu contribuer à la création du centre de logistique de Dulliken. En 2006, j'ai eu l'occasion de revenir à mon domaine « Fahrstrom » en tant que spécialiste et formateur sécurité électro. Cela fait 31 ans que je suis membre SEV, dont 10 ans en tant que secrétaire à la VAS FUB et depuis 2009, comme vice-président de la VPV NWCH. Au niveau privé, je suis marié

depuis 27 ans et nous avons un petit-enfant depuis peu.

■ Patrick Bellon

CEL, Lausanne, régulateur, 3.5.1966



Motivation : après 10 ans passés dans la CoPe Division, je désire poursuivre mes projets et les

applications de la CCT auprès du personnel. J'ai un bagage et de l'expérience dans le social et le développement du personnel. Données professionnelles et privées : j'étais pendant 15 ans Chef du mouvement au poste directeur de Lausanne et depuis 2010 régulateur au CEO. Je suis responsable à la CoPe Division du groupe Compensation & Social, vice-président du SBV / SEV et dans le comité SEV. Bilingue : Français / Allemand.

■ Carlo Bontà

I-IH-RSD-GIU-FL2, Giubiasco, CM, 14.9.1965. Motivation : je suis de la CoPe depuis quasi 10 ans.



■ Alexander Bringolf

I-B-RME Basel RB, Fachspez. Schichtleiter, 18.4.1958. Motivation : continuer à accompagner certains projets : BZ Ost/Mitte, encadrement de



la CoPe Surface Mitte ainsi que continuer les tâches en tant que représentant du personnel. Transmettre les demandes des gares de triage.

Données professionnelles et privées : depuis 20 ans, je travaille comme ZVL et Schichtleiter, je connais donc les requêtes du personnel des gares de triage. Je peux aussi apprendre à connaître d'autres domaines et représenter d'autres intérêts de manière indépendante et neutre.

■ Walter Buchmann

I-HR-PEK, Berne, secrétaire CoPe I, 15.11.1953



Motivation et données professionnelles et privées : je suis membre de la CoPe Infrastructure

depuis 10 ans et également secrétaire. Depuis 2005, je suis aussi à la CoPe Entreprise, et depuis 4 ans secrétaire. J'ai terminé, en formation d'adultes, un apprentissage d'employé de commerce et suivi 2 ans de formation continue de

comptabilité. Je peux donc mettre ces compétences au service de la CoPe. Je suis convaincu d'avoir apporté une importante contribution et pouvoir continuer à le faire. J'ai également suivi des cours durant les deux dernières années et obtenu un certificat en droit du travail en 2009 et un en droit des assurances sociales en 2010. Je suis convaincu que ces compétences de conseil pour les membres sont également utiles dans le travail de la CoPe.

■ Nicola Carcaiso

I-RSQ-REG-ROT, Sargans, chargé de sécurité, 15.7.1963



Motivation : les demandes des collaborateurs sont importantes pour moi. Je m'engage volontiers pour

les droit et devoirs selon la CCT CFF. Je n'ai aucune peine à travailler et collaborer avec les cadres CFF, de tous niveaux. Le travail dans la CoPe I est très exigeant mais très intéressant et satisfaisant.

Données professionnelles et privées : j'ai fait une formation de mécanicien, puis je me suis perfectionné dans la sécurité. Depuis avril, je suis une formation dans la qualité. Cours internes et externes : informatique, AVOR pour responsable de team, séminaires de base en didactique, technique de présentation, gérer les conflits, comptabilité, économie d'exploitation. Au niveau privé je me ressource en famille, lors de randonnées à pied ou à vélo et diverses excursions. Mon hobby : la musique, je joue de la batterie dans un groupe.

■ Michele Corleto

I-PJ-ROT-SLT-ZBF, Zurich, spécialiste technique, 1.3.1963



Motivation : la nouvelle CCT est valable depuis le 1.7.2011. Comme membre de la CoPe, je m'engagerai à ce que les

demandes du personnel et les points de la CCT soient pris au sérieux. Je représenterai non seulement mon groupe professionnel mais aussi tous les autres collaborateurs de l'Infrastructure. Données professionnelles et privées : agent d'exploitation, responsable du personnel des locs, responsable de la circulation, planification du personnel des locs, controlling de projet.

■ Hanspeter Eggenberger

I-B, Buchs SG, ORL, 26.10.1963

Motivation : représenter les collègues.

Appuyer et soutenir lors de réorganisations. Etre un intermédiaire. Mettre à profit mes compétences sociales, mon expérience et mon savoir. Je veux apporter ma voix avec mon expérience de plus de 30 ans comme employé du triage. Soutenir et contrôler l'introduction de la CCT. Données professionnelles et privées : ORL à RB Buchs.



reorganisations. Etre un intermédiaire. Mettre à profit mes compétences sociales, mon expérience et mon savoir. Je veux apporter ma voix avec mon expérience de plus de 30 ans comme employé du triage. Soutenir et contrôler l'introduction de la CCT. Données professionnelles et privées : ORL à RB Buchs.

■ Norbert Gigon

I-RSQ-REG-RWT, Genève, coach sécurité, 11.3.1951

Motivation : étant membre de la CoPe division depuis



2003, j'aimerais pouvoir poursuivre encore un mandat dans cette organisation et de continuer à faire respecter notre CCT tant du côté de l'entreprise que du côté du personnel. Coordonnées professionnelles et privées : la sécurité des chantiers et au travail, le social ainsi que la médecine au travail et la LTD.

■ Claude-Alain Jenni

I-RSQ-REG-RW T, Lausanne, coach spécialiste, 20.7.1963

Motivation : élu le 1.7.2009 à la CoPe Division I,



je souhaite encore continuer dans la voie que j'avais choisie lors du choix de me porter candidat en 2009. Après deux années à considérer comme de l'apprentissage, je pense être maintenant à même d'apporter ce que les collaborateurs peuvent attendre de leurs re-présentants. Coordonnées professionnelles et privées : mon activité dans le domaine de la sécurité et dans la formation me permettent d'être en contact permanent et à l'écoute de beaucoup de collaborateurs. Ma formation dans le domaine de la sécurité me permet également d'être de bons conseils dans ce domaine très important pour tous les collaborateurs.

■ Marian Koch

I-ET-TC, Lucerne, Avor, 11.1.1949

Motivation : veiller à l'application de la CCT en tant que



représentant des collaborateurs. Informer correctement les collègues quant aux changements et réorganisations et les accompagner au mieux (informations internes, formation, entretiens pour Infra 2014 ou Best IO). Mettre en pratique les intérêts des employés, d'entente avec les objectifs de l'entreprise (exemple de la réorganisation Telecom). Préparer le personnel au travers de cours afin d'être prêts pour l'avenir pour le maintien des places de travail. Données professionnelles et privées : je suis actif dans divers projets en tant que collaborateur AVOR et TPL au Telecom CFF : DC2X, Migration DVA, LSS-CH. Pour moi la collaboration avec les partenaires sociaux, en particulier le SEV, est très importante.

■ Hubert Koller

I-TC-FELA-RW, Rapperswil, monteur électro spécialiste, 14.9.1969

Motivation : je suis membre de la CoPe I. Je



trouve le dialogue très instructif au niveau des projets CFF. La représentation du personnel et l'application de la CCT sont très importantes pour moi. L'implication rapide de la CoPe dans les projets et les roquades de personnel est un des aspects centraux pour une bonne collaboration. Données professionnelles et privées : je travaille depuis août 1992 aux CFF, comme monteur spécial dans divers secteurs. J'ai donc acquis une bonne vue d'ensemble sur diverses catégories professionnelles à I et P.

■ Rudolf Maeder

I-IH-ROT, Zurich, spécialiste, 10.9.1950

Motivation : mon expérience dans diverses fonctions également de



direction me procure de grandes connaissances sur les activités, les liens et diverses influences. Comme il y a eu beaucoup de changements, il y a un manque de compréhension. Je connais les points de vue, les joies et les soucis des collaborateurs, ainsi que les forces de la direction et de l'entreprise. Ma contribution : être là pour les êtres humains, créer des ponts pour une meilleure compréhension mutuelle, mettre à disposition mon expérience et mon savoir ainsi que mon réseau. Données professionnelles et privées : monteur de voies dès 1981, puis Bahnmeister, Niederlassungsleiter VS et BU.

Aujourd'hui actif dans le domaine des améliorations des processus dans une région IH. Neuf ans président d'une commission spéciales Bau. Quelques années au Care Group, membre du Kernteam « Überarbeitung des RTE20100 » et membre SEV et KV6V.

■ Manfred Nyfeler



I-AT-UEW-ROT-ZUE, RB Limmattal, Ta, 28.12.1957
Motivation: je suis dans la CoPe Division depuis 2004. Le

travail est très intéressant et je suis donc prêt à continuer. Données professionnelles et privées: je travaille comme TA à la surveillance au Niederlassung Zurich.

■ Manfred Schaffer



I-B-INT-RYBN-E MBN, Berne, responsable circulation des trains, 2.8.1965
Motivation: je me suis engagé intensément

dans le travail de la CoPe jusqu'à présent. Je voudrais continuer à l'avenir à m'engager pour les requêtes des collègues.

Données professionnelles et privées: j'ai été durant presque 25 ans agent d'exploitation et responsable de la circulation des trains dans la région de Berne. Depuis deux ans, je travaille comme responsable circulation des trains au management des interventions et événements à Berne. Je suis président de la section SBV-SEV et j'habite à Burgdorf.

■ Pius Steffen



I-B-ROT, Zurich, responsable circulation des trains, 28.3.1973
Motivation et données professionnelles

et privées: j'ai démissionné à Horgen il y a 5 ans pour des raisons professionnelles et privées. Je suis depuis lors responsable de la circulation des trains à Zurich. J'aime la vie publique et associative et il me manque une activité dans ce sens. Avec une élection à la CoPe je pourrais trouver ce qui me manque dans le quotidien. Je suis déterminé et minutieux. Je peux très bien écouter et me mettre à la place d'un tiers. J'ai une saine dose d'autocritique et de méfiance. Je préfère le langage direct au langage diplomatique. Finalement je me sens capable de fournir un bon travail autant du point de vue de la représentation du personnel que pour une entreprise saine.

Division Infrastructure, CoPe Surface I-IH Région Ouest (5 sièges)



■ **Claude Frund**
I-IH-RWT, Neuchâtel, assistant technique, 14.2.1969

Motivation: après plusieurs années au sein de l'entreprise dans divers domaines, je veux m'investir afin de négocier et discuter des divers soucis de mes collègues de la base. Je suis une personne ouverte et franche qui se soucie du bon fonctionnement de notre entreprise dans le respect des conditions de travail de mes collègues. Afin de faire passer mes différentes idées et remarques, j'aimerais m'investir au sein de la CoPe. Coordonnées professionnelles et privées: je suis entré au CFF en 1984, après env. 14 ans en tant qu'employé d'exploitation j'ai d'entrée dans Infrastructure en tant que monteur de voie. Me voici après env. 10 ans dans Infrastructure, assistant technique à Neuchâtel. Durant ma longue carrière (25 ans) j'ai réussi à créer des liens importants avec mes différents collègues. Ces différents contacts m'ont permis de connaître et comprendre les besoins de mes collègues tout en respectant notre entreprise CFF. C'est ces différents aspects qui me poussent à proposer ma candidature à CoPe.

■ Jean-Luc Hehlen



I-IH, Neuchâtel, TL, 13.2.1961
Motivation: étant déjà membre depuis un certain nombre d'années j'aimerais continuer de faire

partie de la CoPe surface I-IH-RWT. Chef Team à VF Bienne et je trouve important que la LDT et CCT soient respectées par tous.

■ Bruno Kofmehl



I-IH-RWT-GE-VF, Genève, CM Avor, 11.10.1955
Motivation: déjà membre de la CoPe.

■ **Michel Muscas**
I-IH-RWT-BI-FL1, Bienne. Aucune information.

■ **Emmanuel Pierroz**
I-IH-RWT-SAI, Sion, CT, 22.11.1968



Motivation: la volonté de représenter toutes les différentes corporations au sein de IH et de pouvoir

participer au dialogue entre la ligne et la base. Coordonnées professionnelles et privées: transparence, ouverture, respect et dialogue.



■ **Valentin Schmutz**
I-IH-RWT, Neuchâtel, CM, 10.4.1974
Motivation:

membre CoPe depuis 4 ans, j'aimerais poursuivre le travail, de dialogue, entrepris entre la ligne et la base. La CoPe doit idéalement être représentée par toutes les branches actives d'Infrastructure, ce qui permettra à tout les collègues de se faire entendre. Le dialogue, la LDT ainsi que le respect de la CCT sont des points qui me tiennent à cœur.

Coordonnées et intérêts professionnelles et privées: entré aux CFF en 1995, je suis actuellement chef monteur aux installations de sécurité à Neuchâtel.

Division Infrastructure, CoPe Surface I-B Région Ouest (5 sièges)

■ René Büchel



I-B-RWT, Brigue, ZVL, 30.12.1959
Motivation: en tant que membre de la CoPe Surface de notre région depuis le

1.1.2006, j'aimerais pouvoir continuer à représenter les collaborateurs de la partie suisse-allemande, de façon engagée.

Coordonnées professionnelles et privées: je suis aux CFF depuis le 1.1.1981, avec une formation de Bd. Entre 1987 et 1990, j'ai eu diverses activités dans le domaine du personnel à la gare de Brigue. Depuis juin 1990, je suis ZVL Knoten Brigue, et depuis 2007, responsable de la région SBV/SEV Valais.

■ Jean-Maurice Chesaux



I-B-RWT CEO, Lausanne, régulateur des trains, 12.4.1973
Motivation: actif dans la CoPe Surface de ma

région en tant que président depuis la mise en place de celle-ci, je suis toujours motivé pour poursuivre mes activités au sein de celle-ci.

Coordonnées professionnelles et privées: après 16 ans passés au sein du noeu de Lausanne, je suis régulateur des trains au CEO Léman depuis le 1^{er} mai 2010. Au sein du SEV, je suis membre du comité SBV depuis bientôt 10 ans en tant que secrétaire de ma section.

■ Pierre Delalay



I-B-RWT-TV-B-V ST, Sion, OTF, 16.4.1955
Motivation: déjà secrétaire CoPe surface. Je désire accompagner les

changements relatifs à la création du centre d'exploitation Ouest.

Coordonnées professionnelles et privées: opérateur du trafic ferroviaire. Responsable check-list.

■ Sébastien Joray

I-B-RWT RBL-RG4, Lausanne



Triage, OCVM, 25.8.1972
Motivation: connaître mieux la CoPe. Coordonnées et intérêts

professionnelles et privées: empl. aux manœuvres; garder mon travail; défendre les droits des collègues.

■ Victor Luengo

I-B-RWT-RBLT, Lausanne Triage. Aucune information.

■ Jean-Marc Mollard



I-B-RWT, ZSW Bienne, OTF, 14.7.1955
Motivation: actif dans la CoPe Surface depuis le début, je désire accom-

plir l'application de la prochaine CCT, ainsi que le suivi de la migration du noeu de Bienne au CEO, cela sans oublier les collègues qui restent encore dans l'arc jurassien. Coordonnées professionnelles et privées: opérateur du trafic ferroviaire au ZSW à Bienne. Au sein du SEV je suis membre de la comm. de gestion de la SBV et, aussi Co-responsable de la section SBV Arc Jurassien.

■ Frédéric Rey



I-B-RWT-CEO, Lausanne, régulateur, 2.9.1972
Motivation: continuer le travail effectué ces dernières

années en tant que membre CoPe Surface I-B-RWT. Défendre les intérêts des collaborateurs et des collaboratrices. Contrôler la bonne application de la CCT. Coordonnées professionnelles et privées: régulateur du trafic ferroviaire au CEO zone Fribourg/Valais.

Division Voyageurs, CoPe Division P-OES Police des transports (1 siège)

■ Bruno Baertsch, 45 ans



Motivation: je pose ma candidature car, par mes 31 ans de service aux CFF j'ai appris à connaître le fonctionnement

de ceux-ci. Après 23 ans passés comme membre du SEV et après avoir travaillé dans plusieurs domaines et cantons de suisse au sein des CFF, j'ai bradé plusieurs mandats dans les divers comités du RPV et SBV (Ex: 4 ans de présidence RPV, etc.) Depuis notre transfert chez Securitrans AG en 2001 j'ai eu l'honneur d'être élu président de la commission du personnel d'ou je me suis engagé pour mes collègues. Etant donné que j'ai fait mon apprentissage et travaillé au Tessin, ainsi que dans la suisse centrale pendant 10 ans et à présent en suisse Romande, cela me permet de

connaître les différentes mentalités et soucis de chacun. A l'aise avec les langues, cela me donne un avantage de compréhension lors de traitement de dossier de toute la suisse. Je pense que depuis le temps que je côtoie diverses fonctions représentatives, ma motivation d'aller de l'avant n'a pas changée. Merci pour la confiance que vous voudrez bien m'accorder.

Informations sur l'activité professionnelle: actuellement je suis coordinateur pour les assistants de prévention professionnelle qui font partie intégrante de la TPO. Je porte de l'importance au fait de représenter la minorité telle que le Tessin et la Romandie.

■ Peter Rüegg, 50 ans



Motivation: pendant quelque temps, j'ai été membre de la commission du personnel de la société Securitrans, au sein de

laquelle j'exerçais avant le transfert aux CFF le 1^{er} janvier 2011. Je suis convaincu qu'une CoPe qui fonctionne bien peut apporter de nombreux bénéfices aux collaborateurs. Possédant une grande ouverture d'esprit, je serais heureux de mettre mon expérience personnelle et professionnelle au service de la CoPe, afin notamment que chaque collaborateur des CFF bénéficie de bonnes conditions d'engagement et de travail. Informations sur l'activité professionnelle:

apprentissage de laborantin en chimie après la scolarité obligatoire. A 20 ans, formation de policier à la police cantonale de Zurich, pour ensuite y exercer pendant dix ans.

Responsable réception / sécurité au sein de la compagnie d'assurance Zurich à Glattbrugg durant douze ans. Suppléant du chef de service à la police municipale de Wetzikon, puis organisation de la police municipale de Fehraltorf-Russikon en tant que chef de service. Depuis 2005: police ferroviaire (ancienne désignation de l'actuelle police des transports) à Coire. Marié depuis trente ans et père de deux filles aujourd'hui adultes (28 et 30 ans). Pendant huit ans (de 1994 à 2002), membre du conseil municipal d'Hittnau ZH (voirie). Membre de la Commission de gestion (CdG) SEV et Police des transports CFF.

■ Christian Wyss, 32 ans



Motivation: j'aimerais mettre à profit mes aptitudes et mes connaissances de manière ciblée, pour le

bien-être des collaborateurs et de notre entreprise. Informations sur l'activité professionnelle: formation d'infirmier. Formation policière

Suite de la page 13

CEP I police. Divers cours de formation continue. Caissier au SEV, section Police des transports.

Division Voyageurs,
CoPe Surface P-VS CC
Brigade (3 sièges)

■ **Klaus Burgener, 58 ans**



Motivation : je souhaite effectuer un nouveau mandat au sein de la CoPe au service des collaborateurs et dans

l'intérêt de l'entreprise ; l'objectif étant dans la mesure du possible de viser des solutions profitant à tous. Je travaille depuis dix ans au CC, où je connais bon nombre de collaborateurs et il est essentiel de poursuivre le travail en cours. En pleine période de changement ; il me semble important d'assurer une certaine continuité. Il est également primordial de ne pas représenter uniquement « les jeunes » mais également les « personnes expérimentées ».

Informations sur l'activité

professionnelle: je travaille depuis dix ans au Rail Service. Outre l'allemand, je parle également italien, français et anglais. Pour moi, l'esprit d'équipe, l'estime et la franchise sont des éléments essentiels au sein de la hiérarchie et entre collègues.

■ **Renato De Luca, 35 ans**



Motivation : le personnel est un des piliers des CFF; je souhaiterais donc faire partie de la CoPe afin de

représenter les collaborateurs. Je veux m'engager afin que les dispositions de la CCT soient respectées et appliquées. Travaillant depuis des années aux CFF, je possède une grande expérience dans la résolution des conflits avec des partenaires. J'aimerais faire en sorte que la CoPe soit mieux perçue au sein du Contact Center afin que les collaborateurs sachent ce qu'est la CoPe et ce qu'elle permet d'obtenir. Informations sur l'activité professionnelle: je travaille

aux CFF depuis 1992. Parmi les fonctions que j'ai exercées, il y a celle d'agent du mouvement, de collaborateur de la vente et de répartiteur du personnel. En 2001 ; je suis entré au Call Center de Brigue, où j'ai travaillé pendant cinq ans au Call Center Handicap puis cinq ans comme membre du team cff.ch. A compter du 1^{er} avril 2011, je serai gestionnaire de dérangements au Railservice.

■ **Marina Lutz, 23 ans**



Motivation : j'aimerais pouvoir m'impliquer dans les affaires du personnel, changer les choses et

les faire évoluer dans le bon sens. Informations sur l'activité professionnelle : renseignements téléphoniques sur l'assortiment CFF. Réservation de voyages internationaux et nationaux.

SBV

Unterverband des
Betriebs- und Verkaufspersonals
Sous-fédération du
personnel de l'exploitation et de la vente
Sottofederazione del
personale d'esercizio e di vendita



Commissions du personnel CFF Elections 2011 Recommandations de la SBV

I Division
Fritz Augsburgger
Patrick Bellon
Pius Steffen
Alex Bringolf
Mani Schaffer

Total : 5 candidats

B-RWT
J.M. Chesaux
Pierre Delalay
René Büchel
J.M. Mollard
Frédéric Rey

Total : 5 candidats

TPO Division
Peter Rüegg
Bruno Bärtsch
Christian Wyss
Total : 3 candidats

ELECTIONS DES COMMISSIONS DU PERSONNEL CFF

CoPe de la Division Infrastructure, circonscription électorale du niveau CoPe Division

La sous-fédération du personnel administratif VPV vous recommande ses deux candidats



Michele Corleto
Spécialiste I-PJ-ROT-SLT-ZBF
Membre du comité central VPV
Responsable des questions liées à l'infrastructure



Erich Baumberger
Spécialiste I-ICH-RME-PPA-PPS
Vice-président de la section
VPV Nord-Ouest

Elections des Commissions du personnel CFF (CoPe CFF)
Division Infrastructure
Circonscription électorale niveau CoPe Division

La sous-fédération Travaux invite tous les membres SEV concernés par cette élection de voter pour ses candidats

Carlo Bontà, 1965, CM Chiasso
Nicola Carcaiso, 1963, chargé de la sécurité, Sargans
Claude-Alain Jenni, 1963 coach spécialiste, Lausanne
Hubert Koller, 1969, monteur électricien spécialisé, Rapperswil
Walter Buchmann, 1953, secrétaire CoPe, Berne
Norbert Gigon, 1951, coach sécurité, Genève
Marian Koch, 1949, Avor, Lucerne
Manfred Nyfeler, 1957, assistant technique, Zurich RBL

Ces huit collègues connaissent très bien les attentes des membres de la sous-fédération Travaux.

Leur expérience professionnelle et syndicale, ainsi que les nombreux contacts qu'ils ont noués durant leur activité aux CFF leur permettront d'effectuer un excellent travail au sein de la CoPe, ceci dans l'intérêt de tous les collègues.

ÉLECTION DE LA COPE NIVEAU SURFACE IMMOBILIER CENTRE

La section
VPV Berne,
ainsi que la
sous-
fédération
VPV
recom-
mandent
aux membres
concernés par
cette élection
de voter pour
leur collègue
**René
Gubser**
assistant
IM-CL-RME



René Gubser: « Grâce à ma longue expérience en ma qualité de président de la CoPe niveau Surface, je suis en mesure de m'engager de manière optimale en faveur de mes collègues. Si je suis réélu, je continuerai à être solidaire et à défendre mes collègues de travail. »

**Votez et faites voter
pour les
candidats SEV
qui briguent un poste
au sein
des commissions
du personnel
des CFF**

Changement de nom de l'ONG de l'Union syndicale suisse

L'OSEO devient « Solidar Suisse »

Le nouveau nom Solidar Suisse incarne à la fois la continuité et le changement : nous restons fidèles à nos origines et à la valeur fondamentale que constitue la solidarité, tout en nous ouvrant à de nouvelles perspectives.

L'OSEO a été fondée en 1936 par le Parti socialiste suisse et l'Union syndicale suisse (USS), afin de venir en aide aux familles d'ouvriers et d'ouvrières. Sur le plan international, l'OSEO a soutenu les victimes de la guerre civile en Espagne et l'aide aux réfugié-e-s a occupé une place prépondérante dans son action au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. L'aide fournie constituait l'expression de la solidarité, ainsi qu'un engagement contre l'exploitation, le fascisme et l'injustice sociale. Ces valeurs sous-tendent aujourd'hui encore notre travail : en tant que Solidar Suisse, nous luttons contre la pauvreté et pour l'avantage de justice sociale. La mention « Oeuvre suisse d'entraide ouvrière OSEO », qui figure au bas de notre nouveau logo rappelle nos origines et souligne notre lien avec les OSEO régionales, qui conservent leur nom actuel. Notre conception de la coopération au développement Solidar a compté parmi les premières organisations suisses à oeuvrer pour le développement. Depuis lors, notre notion de la coopération a évolué. Elle ne consiste plus en priorité à fournir de

» L'OSEO a soutenu les victimes de la guerre civile en Espagne et l'aide aux réfugié-e-s a occupé une place prépondérante dans son action au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. »

les structures qui engendrent et perpétuent la pauvreté. Le nom Solidar symbolise notre nouvelle notion de la coopération au développement. Pour pouvoir se libérer de la pauvreté, de l'exploitation et de la discrimination, les gens doivent avoir un travail et un salaire décent, jouir de leurs droits fondamentaux et participer démocratiquement aux décisions qui les concernent. La justice sociale n'est pas un cadeau qui viendra d'en haut, il incombe à la base de lutter pour l'obtenir. Et l'histoire montre que seuls les principaux intéressés sont à même de vaincre la préca-

rité. Nous pouvons toutefois leur apporter un soutien. Voilà pourquoi nous nous engageons aux côtés des ouvriers et des paysannes, des chômeuses et des sans-terres, des syndicats et des organisations populaires pour les aider à améliorer leurs conditions de vie.

Les programmes de Solidar

Dans les pays pauvres d'Afrique et d'Amérique latine, de même que dans les pays émergents, nous oeuvrons pour des conditions de

» La mention « Oeuvre suisse d'entraide ouvrière OSEO », qui figure au bas de notre nouveau logo rappelle nos origines et souligne notre lien avec les OSEO régionales, qui conservent leur nom actuel. »

travail plus justes, des salaires décent, la démocratie et le respect des droits de la personne humaine. En cas de catastrophe, nous fournissons en outre une aide humanitaire, souvent en collaboration avec des partenaires du réseau européen de Soli-

dar. En Europe du Sud-Est aussi, nos programmes visent également à améliorer les conditions de travail. Dans cette région, nous misons avant tout sur l'instauration d'un véritable partenariat social.

Penser globalement – agir localement

L'éradication de la pauvreté dans le monde passe toutefois aussi par un changement d'attitude dans les riches nations industrialisées. Par ses campagnes, Solidar entend

les moyens de penser globalement pour agir localement. Ce faisant, la campagne soutient de manière efficace notre lutte pour le respect des normes fondamentales du travail dans les pays émergents et en développement.

Nouvelles perspectives

Pour ce qui est des normes du travail, nous avons également lancé des activités en Chine. En soutenant notre partenaire sur place, la Labour Action China, nous voulons l'aider à créer, dans une province du sud de la Chine, des conditions favorables à l'émergence d'organisations indépendantes de travailleurs et de travailleuses. Par cet engagement en Chine et dans d'autres pays émergents, nous oeuvrons pour l'harmonisation des normes sociales en Europe et, à partir de là, dans le monde entier. Nous contribuons à contrecarrer la tendance à la précarisation de l'emploi et à endiguer l'expansion du travail informel.

Hans-Jürg Fehr



L'OSEO a été particulièrement active pour sensibiliser la population suisse contre les abus des droits des travailleurs commis dans le cadre de la coupe du monde de football 2010 qui s'est déroulée en Afrique du Sud, comme ci-dessus les ouvriers qui protestaient contre leurs conditions de travail dans le cadre de la construction des stades.



Hans-Jürg Fehr est l'auteur de ce texte. Il est président de l'OSEO et conseiller national PS.

Sous-fédération LPV

Samedi 16 avril
10 h – 14 h
Olten
Buffet de la Gare

■ **LPV**
Journée nationale RCP spéc./RLF / LF ZV / LCB 100

Merci aux collègues romands de me communiquer leur participation: 079 505 07 39 rtbl1@bluewin.ch

Durant cette journée, nous recevrons des infos sur divers thèmes d'actualité de la part de nos invités, les secrétaires syndicaux Urs Huber et Philipp Hadorn, ainsi que de notre président central Rinaldo Zobebe.

*Beat Lüscher,
représentant SFZF LPV*

Sous-fédération VPT

Judi 21 avril
Sântis

■ **Journée de la branche VPT Touristique**

En marge de cette journée, nous aurons l'occasion de visiter l'entreprise avec des informations sur le téléphérique du Sântis.

Thème principal: « Pourquoi des salaires minimaux? »

VPT Touristique

Sections

Vendredi 15 avril
14 h 30
Lausanne
Buffet de la Gare
Salle des Vignerons

■ **LPV Vaud/Bas-Valais**
Assemblée générale

L'assemblée sera suivie d'une collation (inscription préalable auprès du président mapilloud@hotmail.com ou de la secrétaire s.daadoucha@bluewin.ch).

L'ordre du jour a été envoyé à tous les membres. Nous comptons grandement sur votre participation.

Le comité

Lundi 18 avril
20 h 15
Clarens
Dépôt VMCV

■ **VMCV**
Assemblée générale de printemps

Chères et chers collègues, nous vous invitons à participer à notre assemblée générale de printemps. La convocation vous est parvenue personnellement et est affichée dans les locaux de service. Les retraités sont les bienvenus. Le comité espère vous rencontrer nombreux à cette occasion.

Le comité

Judi 21 avril
De 16 h 00 à 21 h 00
Lausanne
Dépôt de Perrelet

■ **VPT tl - GESTL**
Ouverture de la cave pour les fêtes de Pâques

Lors de notre ouverture de Pâques, vous pourrez retirer vos souscriptions. Nous vous proposons nos vins d'excellentes qualités avec nos actions suivantes pour votre repas de fêtes.

Vins suisses: Rosé Liseron d'Or 7/10 (Cordonier) Fr. 9.50 la bt. Rosé Liseron d'Or 5/10 (Cordonier) Fr. 6.50 la bt. Rosé Ciel-de-Perdrix 7/10 Fr. 9.– la bt. Féchy Mi-Côteau 7/10 Fr. 10.– la bt.

Vins français: Bordeaux (Château Signognac Médoc AOC 2004) Fr. 18.– la bt. Bourgogne (Beaune AOC Henri De Villamont 2004) Fr. 19.– la bt. Bourgogne (Côte-de-Nuits-Village AOC 2008) Fr. 16.– la bt. Sauternes (Château Bastor Lamontagne Sauternes AOC 2004) Fr. 30.– la bt.

Vins flétris: Malvoisie flétrie Fr. 18.– la bt. Muscat flétri Fr. 18.– la bt.

Votre comité GESTL

Judi 28 avril
20 h 15
Yverdon-Bains
Cabane de l'Ecaille

■ **VPT Nord Vaudois**
Assemblée générale

Nous comptons sur une forte participation de nos membres actifs et retraités.

Le comité

Mardi 3 mai
16 h 30
Genève
Auditorium du Bachet (niveau 0)

■ **VPT TPG**
Assemblée générale

Venez nombreux à l'assemblée. Nous parlerons de nos statuts et de nos revendications intersyndicales.

Le comité

Mardi 3 mai
19 h 45
Château-d'Oex
Buffet de la Gare

■ **VPT GoldenPass**
Assemblée générale

Voici l'ordre du jour pour l'assemblée générale du 3 mai prochain: 1) Bienvenue; 2) PV de l'AG du 9.12.10; 3) Rapport du président pour 2010; 4) Comptes 2010 5) Election du délégué des gares 6) Revendications 2012 7) Gouvernance d'entreprise, rôle des employés. Invités: H. Bieri, P-A Perritaz, G. D'Alessandro 8) honneurs aux défunts 9) Divers.

Le comité

Mercredi 4 mai
17 h 00
Lausanne
Buffet de la Gare
Salle des Vignerons

■ **VPV Lausanne**
Assemblée générale

Nous comptons sur une forte participation de tous nos membres.

Le comité

Judi 5 mai
16 h 30
Courtételle
Restaurant de la Croix-Fédérale

■ **ZPV Jura**
Assemblée générale

L'ordre du jour est affiché dans le local de service. Vers 20 h, l'assemblée sera suivie de l'apéritif et du souper habituel. Vos époux(es) et amis(es) y sont cordialement invité(e)s. D'ores et déjà, chacun est invité à retenir cette date et à y participer. Les collègues retraités sont très cordialement invités.

Inscription pour le repas jusqu'au 2 mai chez Maurice Prongué, tél. 076 329 06 92 ou 051 281 68 48.

Le comité

Vendredi 6 mai
17 h 45
Neuchâtel
Hôtel Alpes et Lac

■ **SBV Région Arc jurassien**
Assemblée de printemps

Notre invité sera Nick Raduner, secrétaire syndical et spécialiste des questions salariales. L'assemblée sera suivie d'un repas.

Inscription nécessaire auprès de Jean-Marc Mollard par e-mail: jm.mollard@sunrise.ch

Le comité SBV AJ

Judi 26 mai
19 h 15
Berne
Hotel Bern

■ **SBV Berne**
Assemblée générale

L'assemblée sera suivie par un exposé de Peter Krebs, rédacteur du journal de l'ATE et ancien rédacteur en chef du magazine VIA.

Cordiale invitation à tous nos membres, ainsi qu'aux membres de la section VPV Berne et à tous les syndiqués intéressés.

Le comité

DÉCÈS

Gérald Charbonnier, aiguilleur de pavillon retraité, Lausanne, décédé le 22 mars dans sa 79^e année. Membre PV Vaud.

69^e année. Membre PV Vaud.

Cécile Demierre, veuve de Gilbert, Fribourg, décédée le 31 mars dans sa 96^e année. Membre PV Fribourg.

Raymond Membrez, chef de manœuvre retraité, Courtételle, décédé le 4 avril dans sa 80^e année. Membre PV Jura.

Anna Henry, veuve de René, Villeneuve, décédée le 19 mars dans sa 98^e année. Membre PV Vaud.

Hildegard Schumacher, veuve d'Otto, Fribourg, décédée le 31 mars dans sa 92^e année. Membre PV Fribourg.

Pierre Laedermann, conducteur de véhicule retraité, Nyon, décédé le 15 mars dans sa

Claude Thibaud, chef de train retraité, Lausanne, décédé le 25 mars dans sa 87^e année. Membre PV Vaud.

Pensionnés

**Mardi
26 avril**
dès 14 h 00
Prêles

■ **Amicale
des pensionné(e)s
du Jura Bernois et de
Bienne Romande**

Sortie N° 4

Contrairement à l'annonce parue dans le programme 2011, la sortie N° 4 du mardi 26 avril 2011 se fera à Prêles à la buvette à partir de 14 heures. Bienne départ: 13 h 52, Prêles arrivée 14 h 10 avec un changement à Ligerz. Espérons que le beau temps sera de la partie car le panorama est exceptionnel. A tout bientôt

Votre dévoué serviteur Jacques

**Mercredi
27 avril**

■ **PV Vaud
Sortie de printemps en
Pays neuchâtelois**

**Inscription jusqu'au
mercredi 20 avril**, par
carte postale, adressée à Jean-
Pierre Genevay, En Fouet 8,
1436 Chamblon, en men-
tionnant nom, prénom,
adresse et nombre de per-
sonnes, ou par courriel:
jean-pierre@genevay.net

**ATTENTION: pour des
raisons de transport en-
tre Fleurier et le restau-
rant, le nombre de
participants est limité
à 125**

Nous voilà sortis de l'hiver et pour marquer le début du printemps, nous vous invitons au Pays des fées qui en voient de toutes les couleurs. Mais c'est sur un chapeau, celui de Napoléon dominant le Val-de-Travers de ses 961 m d'altitude que nous vous proposons de nous rendre sans effort selon le programme suivant:

Départ de Lausanne à 9 h 45, depuis la voie 8 avec l'ICN (vous pourrez venir au secteur D - tête du train - dès 9 h 30). Nous atteindrons Neuchâtel à 10 h 25 et repartirons pour Fleurier à 10 h 40. De là, c'est en car des TRN que nous nous élèverons en traversant une magnifique forêt pour rallier le restaurant du Chapeau de Napoléon vers 11 h 40 pour le premier groupe, ceci au cas où une deuxième navette s'avérerait nécessaire. Après un apéritif bien mérité, il sera servi: une salade mêlée, du bœuf braisé au Pinot Noir accompagné de gratin dauphinois et de légumes sautés ainsi qu'un dessert composé d'une tranche glacée aux trois coulis, sans oublier vin, eau minérale et café. A 14 h 45, un premier groupe devra songer à redescendre vers la gare de Fleurier que nous quitterons à 15 h 37. Après un nouveau changement à Neuchâtel, l'arrivée à Lausanne se fera à 17 h 15.

Pour les habitants de la Riviera et du Chablais, il existe de bonnes correspondances en gare de Lausanne, à l'aller comme au retour. Pour les habitants de la Côte, situés entre Nyon et Morges, il est recommandé de changer à Morges, à l'aller (Morges, départ ICN à 9 h 41, arr. à Neuchâtel à 10 h 22) comme au retour (Neuchâtel, départ ICN à 16 h 37, arr. à Morges à 17 h 18).

Jean-Pierre Genevay

Cette année encore le prix reste inchangé et s'élève à Fr. 50.- par personne. Le montant sera encaissé durant le trajet. Les membres ayant 80 ans durant l'année auront droit à une petite surprise. Titre de transport: carte annuelle de voyage, carte journalière ou billet à demi-prix à destination de Fleurier.

**Jeudi
19 mai**

■ **PV Genève**
Sortie de section

La sortie de notre section aura lieu le jeudi 19 mai 2011. Destination: Fribourg. Visite à choix: Espace Tinguely ou Musée Gutenberg ou Musée de la machine à coudre et des objets insolites. Les personnes qui ont une carte Raiffeisen la prennent avec elles (musées gratuits). Apéritif et repas de midi au restaurant Punkt/La Grenette. De Genève/Aéroport 9 h 01, de Genève 9 h 10 et de Nyon 9 h 10 (changement à Ls) Arr. Fribourg 10 h 33. Prix 50 francs par personne. Inscription: par virement/versement au compte postal (CCP) « SEV Section PV de Genève » 1219 Châtelaine. N° du compte 12-11680-3. Délai d'inscription: 10 mai 2011.

Le secrétaire, Bob

**Mardi
3 mai**

■ **PV Neuchâtel**
Course pédestre
au Mont-Crosin

Aller:

Pour les marcheurs, le mardi 3 mai, départ de la gare CFF de Neuchâtel à 8.32, voie 7, La Chaux-de-Fonds arr. 8.59 / dép. 9.13, voie 4, St-Imier arr. 9.28 / dép. 10.05 en funiculaire. Mont-Soleil arr. 10.09.

Parcours pédestre: Mont-Soleil (1180 m) - Sur le Brand (1272 m) - Mont-Crosin (1178 m) 5 km (1 h 15 de marche effective) - courts arrêts auprès de 11 panneaux didactiques - apéritif à l'approche du Mont-Crosin.

Pour les non marcheurs: Neuchâtel dép. 10.32, voie 7, La Chaux-de-Fonds arr. 10.59 / dép. 11.13, voie 4, St-Imier arr. 11.28 / dép. 12.06 en bus. Mont-Crosin arr. 12.17.

12 h 30: repas à l'Hôtel-Chalet Mont-Crosin avec le menu suivant: salade verte, jambon de campagne, rôtis maison, mousse au chocolat.

Retour:

Non marcheurs: Mont-Crosin dép. 15.48 en bus; St-Imier arr. 15.58 / dép. 16.31; La Chaux-de-Fonds arr. 16.47 / dép. 17.01; Neuchâtel arr. 17.29.

Marcheurs: départ vers 14 h 15: Mont-Crosin - Les Envers (1098 m) - Les Breuleux (1020 m), 5 km de marche (1 h 15). Les Breuleux dép. 16.17; Le Noirmont arr. 16.25 / dép. 16.29; La Chaux-de-Fonds arr. 16.57 / dép. 17.01; Neuchâtel arr. 17.29.

Titre de transport: AG ou billet individuel. Prix encaissé pendant le repas comprenant l'apéritif (marcheurs seulement), le repas y compris 2 dl de vin, 2 dl d'eau minérale et café: 35 francs.

Le comité

Union syndicale vaudoise

**Jeudi
5 mai**

20 h 00
Lausanne
Buffet de la
Gare
Salle des
Vignerons

■ **Débat contradictoire:
« Pour ou contre
le droit à un salaire
minimum ? »**

Participeront à ce débat, pour le salaire minimum: Alessandro Pelizzari, secrétaire régional du syndicat unia et Michel Dolivo, avocat et député; contre le salaire minimum: Jean-Hugues Büsslinger, Centre patronal, et Eric Bonjour, économiste et député.

Le débat sera animé par Justin Favrod, journaliste politique à la rubrique vaudoise de « 24 Heures ».

Union syndicale vaudoise

Loisirs

**Vendredi
29 avril**

19 h 15
Lausanne
Buffet de la
Gare
Grand Salon

■ **Club sportif des
cheminots de Lausanne**
Assemblée générale annuelle

Venez nombreux!

www.svse.ch

**Du lundi
2 mai au
samedi
14 mai**

Schwäbis/
Thoune
Restaurant
Bellevue

■ **USSC Quilles**
41^e Championnat cheminot
de quilles
de l'Oberland bernois

La compétition se déroulera selon les horaires suivants: du lundi au vendredi de 10 h jusqu'à 19 h; samedi, de 10 h jusqu'à 18 h.

Inscription de suite auprès de Roland Stettler, 033 657 20 58. Possibilité de s'inscrire directement sur place au Restaurant Bellevue, 033 222 40 01 (sauf entre 11 h 30 et 13 h 00).

Le comité

■ PV Genève

Signez les initiatives sociales!

Assemblée de section du 15 mars 2011. Présents : 67; excusés : 9; décès : 5; nouveaux membres : 4.

Nous vous recommandons de signer les initiatives fédérales sur « la caisse unique » et « les salaires minimaux ».

Épargne : ex-caisse du personnel CFF, maintenant chez PostFinance.

Un courrier vous a informé que la garantie bancaire (maximum 100 000 francs) ne s'applique pas à PostFinance.

Notre président (et le soussigné) pensent que l'état d'insolvabilité des CFF est théoriquement possible ! c.-à-d. les CFF en faillite ! Et ceci, avec la confédération propriétaire !!! (lire la ponctuation). Entre pessimisme et optimisme, il y a de la place pour un choix rationnel !

Retraités : « les CFF sont aussi là pour vous ». La première réunion/repas de Lau-

sanne a été bien perçue. En langage ferroviaire, les non-intéressés par la première rencontre, devront passer par internet, pour obtenir l'arrêt du deuxième train !

Pour la CPS, nous prenons note de l'acquis des 1148 mio. ET aussi de la remarque sarcastique de Bernard Demierre (vice-président de notre sous-fédération) sur le résultat de la votation au Conseil National avec les 42 NON des rangs de l'UDC !

Pour la cotisation extraordinaire des actifs et la non-compensation du renchérissement des retraités, nous ne sommes – et de loin – pas « sorti de l'auberge » !

Rappel : la sortie de section aura lieu le jeudi 19 mai 2011, à Fribourg-Ville.

La politique... boooof ! la politique fédérale ... aahh voouuaais ! 2011, année électorale fédérale... je me réveille !

Le secrétaire, Bob

■ PV Fribourg

Bienvenue M. le Président

Avec l'arrivée des hirondelles et des premières fleurs annonçant le printemps, notre assemblée PV s'est déroulée à l'hôtel NH à Fribourg, le mardi 29 mars 2011. Ce sont 90 participants joyeux de retrouver des copains et anciens collègues de travail qui, malgré un temps invitant à la balade, ont répondu à notre invitation. Eh oui ! c'est aussi cela notre syndicat SEV : la joie des retrouvailles.

L'effectif des actifs est en hausse

Notre président Jean-Pierre Neuhaus a le plaisir de saluer cette assemblée, tout spécialement notre invité du jour, le sympathique président SEV, M. Giorgio Tuti, ainsi que nos anciens présidents, Willy Hans et Camille Meyer. Après le PV de la dernière assemblée, le moment attendu de tous, c'est bien sûr, l'exposé de notre président SEV. Dans la salle, un silence religieux accompagne notre orateur. Chaleureusement il se présente avec un plaisir sincère d'être parmi nous en précisant que pour lui, il est important de connaître l'opinion des membres et que volontiers il répond aux invitations des sections. Son exposé se divise en trois points. 1) sa présentation personnelle et la situation SEV; 2) le point syndical et 3) le point politique. La situation de notre syndicat n'est pas sans soucis pour nos dirigeants. Un des principaux est le recrutement, car depuis quelques années le nombre de membres a diminué pour différentes causes mais surtout de décès. Environ 1000 membres décèdent chaque année. Aujourd'hui le problème reste mais l'effectif des actifs est en hausse. Il souligne que parmi les retraités il n'y a pratiquement pas de démissions et que plusieurs membres sont très actifs. Un nombre élevé de membres = force syndicale.

Au point syndical, notre président relève les attaques contre le social qui ne font qu'augmenter. Le prochain renouvellement du parlement est très important pour nous et le SEV a une grande tâche d'information.

Le travail ne manque pas avec tout ce qui concerne la défense de nos membres comme par exemple la protection contre les licenciements qui devient de plus en plus difficile.

Lambert. La mort nous a ravi 6 membres que nous honorons par un instant de silence. Nous enregistrons heureusement 3 nouveaux membres et 1 transfert, sans démission. L'effectif est de



Le président du SEV a su séduire les quelque 90 participants à l'assemblée.

Le point politique est le plus important. Nous avons une grande responsabilité pour la défense de nos intérêts. Comme cité précédemment, le renouvellement du parlement est pour cet automne et là, chers collègues syndiqués, nous pouvons influencer notre sort et notre avenir.

Contact.sev vous renseigne

Pensez à l'assainissement de notre caisse de pension et regardez quels parlementaires ont voté positivement. Notre journal *Contact* relate le résultat des votations et les noms de ceux qui ont voté négativement figure en rouge. A l'avenir, comme le feront d'ailleurs d'autres affiliations telles que la Protection des consommateurs, le SEV par l'intermédiaire de ses journaux syndicaux, informera ses lecteurs en mentionnant les noms des parlementaires qui ne partagent pas notre point de vue.

Aller voter est un devoir indispensable pour maintenir nos acquis, mais voter pour ceux qui défendent nos intérêts c'est la logique, alors au boulot les amis !

Excellente ambiance

Notre assemblée se poursuit avec les mutations que nous présente notre caissier Francis

366 membres. C'est au tour de notre visiteuse aux malades de nous annoncer qu'elle a rendu visite à 13 personnes se trouvant en homes médicalisés, 5 à l'hôpital et 4 pour l'anniversaire de 90 ans. Ces charmantes visites accompagnées d'un petit cadeau sont sponsorisées par nos membres sympathisants que notre visiteuse remercie. Notre président nous enchante par un rapport des plus détaillé en passant par les récents événements mondiaux les plus importants, sans oublier notre syndicat et notre section. Il relève l'excellente ambiance de notre section et de son comité. Malgré sa générosité, notre caissier, nous présente des comptes même bénéficiaires. Après approbation des comptes par applaudissements, nous nommons notre ami Charles Savary, nouveau membre PV, suppléant à la commission de gestion. Dans les communications, Maggy Michel nous informe de la visite à Micarna qui aura lieu le 19 avril, de la marche Morat-Sugiez-Morat, le 21 septembre.

Notre course annuelle aura lieu le 21 juin au Bürgenstock. Les informations détaillées paraîtront en temps voulu dans notre journal.

Le secrétaire : Maurice Kolly

Cours syndical mis sur pied par l'ARPIP (Association des représentants du personnel dans les institutions de prévoyance) et Movendo (Institut de formation des syndicats)

Processus de liquidation, totale ou partielle, des caisses de pension

Cette journée de formation a pour but d'apporter les éléments pratiques du processus de liquidation d'une fondation, en insistant notamment sur le rôle et les responsabilités des divers intervenants : conseil de fondation, autorité de surveillance, liquidateur/trice, organe de révision, expert, ayants droit, assurés, voire syndicat et ARPIP. Afin d'éviter toute confusion sur ce sujet, nous aborderons également le thème des liquidations partielles qui est toujours d'actualité. Cette journée de formation aura lieu le

jeudi 23 juin à Chexbres, à l'Hôtel Préalpina. Intervenant: Jean-Claude Prince, spécialiste LPP

Pour les membres SEV, ce cours est gratuit.

Inscriptions : jusqu'au mardi 31 mai auprès de Movendo, place de la Riponne 4, 1005 Lausanne, tél. 021 310 48 70, info@movendo.ch – www.movendo.ch

LE RECRUTEMENT EST TOUJOURS GAGNANT

Les personnes qui réussissent à recruter le plus grand nombre de nouveaux membres SBV (au moins deux membres) gagnent : 1^{er} prix : 1 week-end pour 2 personnes soit au Parkhotel Brenscino à Brissago (TI), soit à l'Hôtel Floralpina à Vitznau, au bord du lac des Quatre-Cantons (à choix). 2^e prix : 1 repas pour 2 personnes dans un bon restaurant dans la région de votre choix. 3^e au 5^e prix :

un chèque Reka de 100 francs; 6^e au 10^e prix : prix de consolation.

SBV Unterverband des Betriebs- und Verkaufspersonals
Società federativa del personale di fabbrica e di vendita

SEV

ASSURANCE INVALIDITÉ

Manipuler des recherches à des fins politiques, ce n'est pas nouveau. Mais tout récemment, l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) a publié un rapport de recherche politique de triste facture. La question posée était : pourquoi le nombre de rentes de l'AI a-t-il tellement augmenté de puis 1990 ? Et la réponse donnée fut : cette hausse a été causée par l'AI elle-même. Le journal Agefi a même affiné cette réponse : le but de la ministre de l'intérieur et du responsable de l'AI des années 1990, tous deux socialistes, aurait été de porter à son maximum le nombre de « clients » des assurances sociales. D'où cette hausse... Pour comprendre pareille absurdité, il convient de creuser un peu. Le rapport de l'OFAS fait la différence entre causes « endogènes » et causes « exogènes ». « Endogène », cela signifie que l'augmentation du nombre des rentes AI provient des modifications subies par l'AI elle-même (nouvelles lois, autre application, etc.). Et « exogène », cela signifie que des facteurs extérieurs à l'AI ont été déterminants (marché du travail, évolution de la société, etc.). Aujourd'hui, l'OFAS prétend que ce sont surtout des facteurs endogènes – c'est-à-dire l'AI elle-même – qui ont provoqué la forte augmentation du nombre des rentes.

Qu'est-ce qui a changé dans l'AI durant cette période ? Y aurait-il eu des facteurs endogènes ? A proprement parler, aucun. C'est aussi ce qu'écrit par ailleurs l'OFAS : « Pendant longtemps, les conditions institutionnelles n'ont guère évolué malgré l'accélération des mutations sociales. Alors qu'entre 1990 et 2000, la Suisse n'a engagé quasi aucune réforme de poids, d'autres pays comparables ont mis à profit leurs compétences législatives pour influencer le niveau et la structure des différentes options de sortie prématurée de la vie active ». Les facteurs endogènes

peuvent donc être largement exclus. Ce qui, par contre, a changé durant cette période, c'est la situation sur le marché du travail. Le nombre des personnes au chômage a énormément augmenté. D'innombrables « emplois de niche » où, par exemple, des personnes ayant des problèmes d'alcool pouvaient travailler, ont disparu. La charge de travail a aussi augmenté, etc. Ce seraient là des facteurs exogènes, des facteurs qui pourraient expliquer la hausse du nombre de rentes AI. Les bénéficiaires des entreprises ont, pour leur part, augmenté, mais les travailleurs et travailleuses concernés en ont pâti. L'OFAS ne conteste même pas certains de ces facteurs. Mais ils n'entrent pas dans la logique des actuelles révisions de l'AI qui démantèlent cette dernière en arguant des abus qui y sont commis. C'est pour cela que les résultats de la recherche ont été arrangés de manière à entrer dans la logique politique. La hausse du nombre de rentes AI serait due à cette dernière, parce que son application n'a pas été durcie de sorte que moins de personnes ayant des problèmes reçoivent une rente.

Si elle avait été correcte, la réponse donnée ici aurait dû être que le nombre des demandes de rentes AI a très fortement augmenté depuis 1990, entre autres à cause de l'évolution du marché de l'emploi. Parce que le Conseil fédéral et les Chambres fédérales n'ont pas durci l'AI (ou : n'ont pas entrepris de réforme axée sur la réadaptation), les personnes concernées ont reçu une rente. Si, par contre, l'AI avait été durcie plus tôt, il y aurait eu moins de rentes AI. Ce que l'OFAS pratique, c'est de la manipulation de recherche. Or, pour le dire autrement, une recherche dont les motivations sont aussi politiques a quelque chose de totalitaire. Histoire de fournir des résultats arrangés à la logique politique dominante.

Daniel Lampart

PV Biel/Bienne

Changement à la tête de la section biennoise

Le 24 mars 2011, 83 membres se sont retrouvés au Restaurant Romand à Bienne. Comme Samuel Bürki ne pouvait plus, pour des raisons de santé, lui-même présider l'assemblée, Ruedi Flückiger a conduit les débats et Heinz Lüthi (le caissier) a tenu le protocole. Par rapport au budget, les comptes annuels 2010 bouclent avec une différence non utilisée d'environ 5000 francs. Depuis le 1^{er} août 2010, le nombre de



1^{er} rang de droite à gauche: Ricardo Loretan, Ruedi Flückiger (nouveau président), Samuel Bürki (président sortant), Fritz Lerch, Denis Grandjean, Heinz Lüthi.
2^{ème} rang de droite à gauche: Johann Duda, Marie-Thérèse Godel, Samuel Schär et Jean-Claude Amiet.

nos membres a diminué de 26 et atteint maintenant 780 membres. 24 membres sont décédés. Pour honorer la mémoire des défunts, le Chœur des cheminots pensionnés interprète deux chants.

Un départ émouvant

Samuel Bürki, notre président de longue date, a dû subir une opération des poumons en octobre dernier et est depuis lors très atteint dans sa santé. Pour cette cause, une solution intermédiaire a été recherchée afin que la direction de la section fonctionne sans lacune depuis novembre 2010 déjà. Notre secrétaire, Ruedi Flückiger est chargé par le comité de reprendre la présidence et l'assemblée des membres confirme cette proposition par une élection à l'unanimité. Le nouveau président élu remercie l'assem-

blée pour la confiance qu'on lui accorde. Heinz Lüthi, longtemps accompagnateur de Samuel Bürki au comité, fait l'éloge des services rendus par le président démissionnaire. En l'an 2000, il fut élu vice-président et trois ans plus tard, après la mort subite d'Ernst Grünig, il est nommé président. Une maladie sournoise a affaibli les forces de Sami. Heinz Lüthi remercie encore une fois Samuel au nom de tous les pensionnés de notre section pour ses services et souhaite le voir encore longtemps pouvoir participer à nos réunions. Samuel Bürki est très touché et remercie Heinz pour ses vénérables paroles.

Johann Duda sera le délégué au congrès SEV à Berne et Roland Demierre est élu membre à la commission de gestion. Ensuite, notre président central Ricardo Loretan

nous informe sur les nouveautés au niveau du parlement, sur la caisse de pensions CFF et sur les négociations FVP. La compensation du renchérissement des pensionnés n'est pas encore liquidée. Un œil attentif doit être orienté du côté de la Confédération pour connaître sa position envers son personnel retraité assuré par Publica. Pour terminer, Ruedi Flückiger remercie le Chœur des cheminots pensionnés pour ses productions et rappelle la date du 17 août 2011, qui est la journée du voyage de la section PV Biel/Bienne en Gruyère. Annoncez-vous auprès de Heinz Lüthi au moyen d'un paiement de 50 francs avec le bulletin de versement reçu. L'assemblée est close à 16 h 30.

Heinz Lüthi/Ruedi Flückiger
trad. J.-C. Amiet

COURS : MÉCANICIENS FACE À DES SITUATIONS DE CRISE

12 mai, 9 h à 17 h, Olten
Centre de conférences Swisscom,
Swisscomgasse 1

Les mécaniciens sont souvent exposés à des situations de crise qui surviennent de manière tout à fait inattendue, la plupart du temps suite à des accidents ou à des erreurs. Ces problèmes sont parfois relayés dans les médias. Le but

de ce cours est d'enseigner comment faire face à de telles situations, quelles réactions faut-il avoir et comment éviter de devoir subir des problèmes post-traumatiques.

La fréquentation à ce cours donne droit au congé de formation prévu par les CCT CFF et BLS.

Ce cours est gratuit pour les membres SEV.

Traduction simultanée en français.

Les inscriptions doivent parvenir d'ici au 21 avril 2011 chez :
H. R. Schürch, Eichliackerstrasse 67, 8406 Winterthur,
tél. 0512 81 54 16 ou 076 419 99 14
e-mail : hsw@gmx.ch





COMPAGNIE DE CHEMIN DE FER NYON-ST-CERGUE-MOREZ SA

Afin de compléter son effectif, le NStCM recherche un(e) agent(e) polyvalent, à savoir

Agent(e) de gare / mécanicien(ne) de locomotive

Vous avez :

- Entre 25 et 40 ans
- Un CFC (d'une branche technique ou ferroviaire serait un atout)
- Une excellente santé et condition physique
- De la disponibilité pour assurer des horaires irréguliers
- De bonnes facultés d'apprentissage
- Envie de relever un nouveau défi et pratiquer une activité hors du commun

Nous offrons :

- Une activité passionnante et intéressante au sein d'une petite équipe
- De bonnes prestations sociales et salariales
- Une formation complémentaire dispensée par nos soins
- Appartement de fonction à disposition à St-Cergue

Ce poste vous intéresse ?

Alors faites parvenir votre dossier de candidature complet à

NStCM
Service du personnel
Rue de la Gare 45
1260 Nyon



Avec près de 46 000 membres, le Syndicat du personnel des transports est le plus grand syndicat présent dans le secteur des trans-

ports publics. Pour l'ouverture d'un **nouveau secrétariat régional à Genève**, nous cherchons pour le 1^{er} juillet ou pour une date à convenir

un/e secrétaire syndical/e à 70 - 80%

Votre tâche principale consistera, en tant que secrétaire syndical/e SEV, à vous occuper de l'encadrement et de la défense des intérêts de nos membres dans le domaine des CFF et des entreprises de transport concessionnaires (par exemple TPG) principalement à Genève et en Suisse romande, à préparer et à mener les négociations avec les entreprises, à soigner les contacts avec les autorités et les collectivités publiques et à apporter votre soutien à nos sections dans le cadre de leurs activités syndicales.

Pour cette activité intéressante et variée, nous donnerons la priorité à une personne ayant une expérience syndicale ou une expérience professionnelle dans une organisation sans but lucratif. Vous êtes prêt/e à vous engager pour le bien-être de nos membres, à travailler de manière indépendante, vous avez de l'initiative et êtes flexible. Votre langue maternelle est le français avec de bonnes connaissances orales d'allemand. Votre lieu de travail est Genève.

Nous offrons à toute personne motivée et engagée un travail qui sort de la routine dans un environnement intéressant, avec de très bonnes conditions d'engagement.

Etes vous intéressé/e? Madame Ursula Lüthi, responsable du personnel, se réjouit de recevoir votre postulation complète jusqu'au 30 avril 2011. SEV, Steinerstrasse 35, 3000 Berne 6, ursula.luethi@sev-online.ch - Pour de plus amples renseignements sur ce poste de travail, vous pouvez vous adresser à: Giorgio Tuti, président SEV, tél. 031 357 57 57.

Pour aller sur notre site Internet, tapez www.sev-online.ch



TRANSPORTS DE MARTIGNY ET REGIONS SA

Afin de compléter notre effectif nous désirons engager

DES CONSTRUCTEURS/TRICES DE VOIES DE COMMUNICATION (chemin de fer)

Votre profil

- CFC de constructeur ou métier du bâtiment
- Aptitude à travailler en équipe
- Attrait pour le travail manuel et les activités en plein air
- Résistance physique
- Permis de conduire cat. B
- Âge idéal entre 19 et 35 ans
- Expérience ferroviaire avec permis cat. A serait un atout

Nous vous offrons

- Un travail intéressant et varié au sein d'une équipe dynamique et motivée
- Formation Interne à l'entreprise
- Des prestations sociales avancées
- Rémunération adaptée aux qualifications
- Possibilité de développement

Entrée en fonction: tout de suite ou à convenir

Veuillez adresser vos offres, accompagnées des documents usuels, à :

TMR SA, Ressources Humaines, M. Eric DELALOYE,
Case postale 727 - 1920 MARTIGNY
Tél. 027 721 68 45 (40) - eric.delaloye@tmrsa.ch

Renseignements: M. Jean-Paul MAYE – Tél. 027 721 68 40



SZU

Sihltal Zürich Uetliberg
Bahn

Als modernes Bahnunternehmen betreiben wir zwei eigene S-Bahnlinien im Vororts- und Regionalverkehr von Zürich. Mit rund 12 Mio. Fahrgästen pro Jahr und 300 Zügen pro Tag gehört die SZU zu den bestgenutzten Privatbahnen der Schweiz.

Unsere Betriebsleitstelle ist Drehscheibe für das ganze Streckennetz der SZU. Dort wird der reibungslose und pünktliche Bahnbetrieb sowie die Einsatzplanung des Lokpersonals und der Fahrzeuge sichergestellt. Zur Ergänzung unseres Teams suchen wir eine/n

Fahrdienstleiter/in

Für diese anspruchsvolle, abwechslungsreiche Tätigkeit bringen Sie fundierte Kenntnisse und einige Jahre Erfahrung als Fahrdienstleiter/in mit. Kundenorientiertes Denken und Handeln sind für Sie selbstverständlich, und Sie arbeiten gerne im Team. Besitzen Sie ausserdem starke Nerven und bewahren auch in schwierigen Situationen den Überblick und die nötige Ruhe?

Wir freuen uns auf Ihre schriftliche Bewerbung. Für weitere Auskünfte stehen Ihnen Markus Kern, Abteilungsleiter Produktion (044 206 45 26, markus.kern@szu.ch) oder Therese Würth, Leiterin Personal (044 206 45 04, therese.wuerth@szu.ch) gerne zur Verfügung.

Sihltal Zürich Uetliberg Bahn SZU AG, Binzstrasse 19,
Postfach, 8045 Zürich, www.szu.ch

Skieur chevronné, Ernst Berger collectionne les médailles d'or depuis de nombreuses décennies

Trop en forme pour arrêter le ski

Le terme de solide vétéran colle à la peau d'Ernst Berger. Âgé de 91 ans, l'ancien employé CFF est en pleine forme. Il est le plus ancien coureur de ski au monde.

Il a chaussé ses premières lattes il y a près de 80 ans sur les pentes du Jura. Ayant grandi à Bienne, il n'a pas tardé à rejoindre les rangs du club de ski local et à faire ses premières courses.

Ebéniste aux CFF

Au terme de son apprentissage d'ébéniste, Ernst Berger, né en 1919, a coup sur coup fait son école de recrues et ses premières armes dans le service actif. « Dans l'artillerie, nous avions beaucoup d'agriculteurs qui obtenaient régulièrement congé pour travailler à la ferme. Je ne pouvais faire valoir aucune excuse de ce genre », s'exclame-t-il. Sa mission consistait à poser des lignes de téléphone dans les montagnes et à apprendre les rudiments du ski aux autres soldats. La guerre étant enfin terminée, Ernst a postulé aux CFF. L'entreprise nationale cherchait un menuisier. Il a été retenu parmi 63 candidats, dit-il avec un brin de fierté. A ce titre, il a été appelé à construire des stands d'exposition et du matériel de décoration. Son activité l'a conduit à se rendre fréquemment à l'étranger, plus particulièrement à Vienne, à Paris, à Milan et à Rome. Lors de son départ à la retraite, il lui a été signifié qu'il occupait un poste de « secrétaire ». « Ils n'avaient manifestement pas d'autres désignations pour moi », ironise Ernst.

Sportif dans l'âme

A son entrée aux CFF est liée son adhésion au syndicat. Un collègue de la direction générale des CFF n'avait en effet pas tardé à le recruter. Ernst Berger n'a cependant jamais véritablement milité. « On allait aux assemblées », se souvient-il. Il était d'autant plus assidu dans les rangs de

l'Union sportive suisse des cheminots (USSC). Outre les disciplines alpines, il a pratiqué le ski de fond et le saut à ski. Puis, il a goûté aux plaisirs de l'athlétisme, du handball et du football.

Maître chez les « Masters »

La griserie de la vitesse lui a fait préférer les disciplines alpines. Très variées, elles impliquent force physique, souplesse et endurance. Autant de qualités qu'il s'applique à conserver respectivement dans une salle de musculation, sur un engin de sa propre fabrication et sur un home-trainer. Mais, ce qu'il affectionne par-dessus tout, c'est être en mouvement dehors, que ce soit sur son VTT lorsqu'il va faire ses achats ou à pieds lors de ballades en montagne.

Le plus ancien coureur de ski au monde

Ernst Berger ne s'est pas contenté de faire des courses dans les rangs des cheminots sportifs. Les coureurs âgés de plus de 30 ans ont leurs propres courses FIS à l'enseigne des « Masters ». C'est ainsi qu'ils se mesurent dans chaque catégorie d'âge, qui correspond à une tranche d'âge de cinq ans. Il n'a plus que deux adversaires dans la catégorie des « nonagénaires » : un Tyrolien et un Canadien. Il est le doyen, le coureur de ski le plus âgé au monde!

Ernst jouit d'une santé à faire des envieux. Ne lui permet-elle pas encore de conduire une voiture. En visite chez lui, *contact.sev* a eu l'occasion de suivre une conversation téléphonique. Sa gérance l'appelait pour savoir s'il avait encore besoin de son garage, car des intéressés se pressaient au portillon. « Je loue ce garage depuis que j'habite dans cette maison », déclare-t-il. « J'en ai besoin, car je circule aussi en voiture - encore longtemps si cela ne tient qu'à moi ». Il exerce aussi son activité de conciergerie et veille à ce que tout soit en ordre, lorsqu'il ne va pas changer d'air dans sa maisonnette au bord du lac de Gruyère.

Ensemble, au camp d'entraînement

Appréciant les sports d'hiver par-dessus tout, Ernst Berger se réjouit régulièrement de participer au camp d'entraînement à Sölden, où il retrouve ses anciens camarades pour se préparer en vue de la prochaine saison. Personne ne s'étonne qu'il soit le plus rapide de sa catégorie. Il parvient même à faire la nique à des coureurs vingt ans plus jeunes, déclare-t-il avec un léger sourire sur les lèvres. Aujourd'hui, il peut s'organiser comme bon lui semble, alors qu'auparavant il devait jongler avec les courses et son activité professionnelle. C'est vrai que sa femme est restée souvent seule, ajoute-t-il d'un air pensif. Il est veuf depuis de nombreuses années, mais il a de bons contacts avec sa fille et ses deux petites-filles.

A la pointe du progrès

Dans le domaine sportif, il n'a jamais perdu le contact avec les progrès techniques. C'est ainsi qu'il a opté pour des skis Carving et a dû apprendre cette nouvelle manière de dévaler les pentes. Un nouveau style dont il raffole, vitesse oblige. Le port du casque tombe sous le sens, même s'il a été épargné dans une large mesure par des chutes graves et des blessures, indique-t-il.

Les années passent

Ernst Berger est ravi de jouir d'une bonne santé. « Il arrive parfois que j'oublie quelque chose », indiquant qu'il ressent lui aussi le poids des ans. C'est ainsi qu'il a parfois besoin de lunettes pour lire et qu'il n'entend plus très bien. « Le moment venu, je n'aimerais pas souffrir longtemps ». Tel est son souhait pour l'avenir. Mais, il entend aussi continuer à faire des courses, afin de devenir champion du monde des centenaires, plastronne Ernst. Ses vœux paraissent être sous de bons auspices, si l'on songe qu'il fait des dizaines de courses chaque année et qu'il se trouve le plus souvent sur le podium.

Peter Anliker



Trilogie pour Ernst Berger : pose de fier champion du monde à répétition dans son appartement à Berne (photo du haut), de sauteur à ski en 1953 (photo du milieu) et de coureur à ski en 2008 (photo du bas).

